

MASTER DE SPÉCIALISATION EN ÉTUDES DE GENRE

Genre et Exploitation minière Artisanale, Luhihi, Sud-Kivu, RD Congo



Promoteur : MICHEL Quentin, Université de Liège

Lecteur : KABAMBA Bob, Université de Liège

**Déclaration sur l'honneur, mémoires/TFE de la Faculté de philosophie, arts et lettres,
UCLouvain**

Je déclare que ce travail est original et personnel, que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance, et que l'utilisation des outils d'intelligence artificielle est conforme aux consignes générales d'utilisation publiées par l'UCLouvain et disponible à cette adresse :

<https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-p1/portail/reglement/Consignes-ChatGPTversion-etudiante.pdf?itok=SebXXm87>

Je suis consciente que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement, de ne pas annoncer dans une partie spécifique en début du mémoire l'utilisation que j'ai faite des outils d'intelligence artificielle ou de les utiliser de manière contraire à ce qui est prévu dans la note institutionnelle constituent des irrégularités graves au regard du *Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain* (Chapitre 4, section 7, article 107 à 114) au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions académiques et disciplinaires encourues.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude et de n'avoir pas utilisé les outils d'intelligences artificielles en dehors de ce qui est accepté à l'UCLouvain.

Nom, Prénom : Bulonza Karhanu Charline

Date : 12/08/2025

Signature de l'étudiante :



REMERCIEMENT

Je souhaite exprimer ma sincère reconnaissance à l'ensemble des personnes qui, de manière directe ou indirecte, ont participé à l'élaboration de ce mémoire de recherche. Leur soutien moral, leurs encouragements ainsi que leurs contributions intellectuelles ont constitué une assistance précieuse à chaque étape de ce parcours.

Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde gratitude à mon promoteur de mémoire, Monsieur Michel QUENTIN, Professeur au sein de la faculté de droit, de science politique et de criminologie de l'Université de Liège, pour sa disponibilité inébranlable, ses précieux conseils et son accompagnement tout au long de ce travail.

Je tiens également à remercier toute l'équipe pédagogique de l'Université Catholique de Louvain. Grâce à la diversité des leçons proposées et l'expertise des professeurs et intervenants, j'ai réussi à perfectionner mes connaissances théoriques, en particulier dans le domaine de l'étude du genre et de ses perspectives critiques.

Je remercie les personnes interrogées sur le site minier de Luhihi, qui m'ont accordé leur confiance en acceptant de partager avec moi leurs vécus et leurs expériences malgré la situation sécuritaire persistante liée aux conflits armés dans la région.

Enfin, je remercie mon mari, ma petite princesse Anne-Marie, ma famille Karhanu et mes proches pour leur soutien moral et leurs encouragements constants.

Je vous remercie

Charline BULONZA KARHANU

SIGLES ET ABRÉVIATION

CEA	: Communauté Économique Africaine (à confirmer selon ton texte)
EMA	: Exploitation Minière Artisanale
EMAPE	: Exploitation Minière Artisanale et à Petite Échelle
FCFA	: franc de la coopération financière en Afrique
ITIE	: Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
RDC	: République Démocratique du Congo
SAEMAPE	: Service d'Assistance et d'Encadrement de l'Exploitation Minière Artisanale et Petite Echelle
SIDA	: Syndrome d'Immunodéficience Acquise
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
USAID	: United States Agency for International Development
VIH	: Virus de l'Immunodéficience Humaine

LISTE DES FIGURE ET TABLEAU

Fig. 1 : Présentation du groupement de Luhihi 22

Tableau n°1 : Existence des tâches ou activités que les femmes ne sont pas autorisées ou encouragées à faire 31

RESUME

Cette étude cherche à combler ce manque et à approfondir la compréhension de la problématique du genre dans l'exploitation minière artisanale, en prenant pour étude le cas de Luhihi au Sud-Kivu. Sous une approche qualitative à travers une revue empirique et des entretiens avec un groupe de 15 personnes impliquées dans l'exploitation minière artisanale, les analyses ont relevé que les femmes dans l'exploitation minière, se retrouvent souvent confinées à des rôles subalternes, à la fois dans la hiérarchie de l'industrie minière et dans la structure sociale plus large. L'accès aux sites miniers est limité aux femmes, souvent marginalisées dans les processus décisionnels et les violences basées sur le genre sont leur quotidien. Les tensions générées par ces inégalités créent des divisions au sein des communautés, alimentant des conflits intergénérationnels et entre hommes et femmes. De plus, l'accès limité à l'éducation pour les filles et les violences sexuelles sur les sites miniers sont des enjeux majeurs qui agissent comme des freins au développement durable et à la promotion d'une société plus équitable.

Cette étude souligne l'importance de prendre en compte les dynamiques de genre dans les politiques d'exploitation minière à Luhihi. Il est impératif de mettre en place des stratégies d'inclusion qui favorisent la participation équitable des femmes dans le secteur minier et dans la prise de décisions locales. Ces mesures doivent également aborder les problèmes de santé, de sécurité et de conditions de vie, tout en œuvrant pour l'autonomisation économique des femmes et la réduction des inégalités sociales. Pour que le secteur minier artisanal contribue réellement au développement de la région, il est crucial de lutter contre les discriminations de genre et de promouvoir une gouvernance inclusive, durable et équitable.

Mots clés : Genre, Exploitation minière artisanale, Inégalités de genre, intersectionnalités, autonomisation économique, développement durable, rôles sociaux, violence basée sur le genre

ABSTRAIT

This study seeks to fill this gap and deepen our understanding of gender issues in artisanal mining, using the case of Luhihi in South Kivu as a case study. Using a qualitative approach through an empirical review and interviews with a group of 15 people involved in artisanal mining, the analyses revealed that women in mining often find themselves confined to subordinate roles, both within the mining industry hierarchy and the broader social structure. Access to mining sites is limited to women, who are often marginalized in decision-making processes, and gender-based violence is a daily occurrence. The tensions generated by these inequalities create divisions within communities, fueling intergenerational and gender-based conflicts. Furthermore, limited access to education for girls and sexual violence on mining sites are major issues that act as obstacles to sustainable development and the promotion of a more equitable society. This study highlights the importance of considering gender dynamics in mining policies in Luhihi. It is imperative to implement inclusion strategies that promote the equitable participation of women in the mining sector and in local decision-making. These measures must also address health, safety, and living conditions while working to empower women economically and reduce social inequalities. For the artisanal mining sector to truly contribute to the region's development, it is crucial to combat gender discrimination and promote inclusive, sustainable, and equitable governance.

Keywords: Gender, artisanal mining, Gender inequality, Intersectionality, Economic empowerment, Sustainable development, Social roles, Gender-based violence

TABLE DES MATIÈRES

Déclaration sur l'honneur, mémoires/TFE de la Faculté de philosophie, arts et lettres, UCLouvain	I
REMERCIEMENT	II
LISTE DES FIGURE ET TABLEAU	IV
RESUME.....	V
ABSTRAIT	VI
0) INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
0.1) Contexte et justification	1
0.2) Définition de la problématique.....	2
0.3) Questions de recherche.....	3
0.4) Objectifs de la recherche	4
0.5) Les hypothèses d'étude	4
CHAPITRE 1 : REVUE DE LA LITTÉRATURE	5
1.1 Cadre conceptuel	5
1.1.1. Généralités sur le genre	5
1.1.1.2. Le travail des femmes	6
1.1.2. Exploitation minière artisanale.....	7
1.1.2.4. Exploitation minière en RDC	11
1.1.2.5. Travail des femmes dans les carriers miniers artisanaux	15
1.2. Cadre théorique	16
1.2.1. La théorie des rôles sociaux	16
1.2.2. La théorie de l'intersectionnalité.....	17
1.3.3 Les théories du pouvoir et de la marginalisation	18
1.3. Revue empirique	19
CHAPITRE 2 : CADRE METHODOLOGIQUE	21
2.1. Milieu d'étude et population d'étude.....	21
2.1.1. Milieu d'étude	21
2.1.2. Sur le plan socio-démographique	21
2.1.3. Dynamique de l'exploitation minière artisanale	22
2.2. Approche méthodologique	22
2.2.1. Techniques de collecte des données.....	23
2.2.1.1. Population cible et échantillonnage.....	23
2.2.1.2. Déroulement de la collecte des données.....	24
2.2.2. Technique d'analyse des données	25
Chapitre 3 : PRESENTATION, ANALYSE, INTERPRETATION DES RESULTATS	28
3.1. Description de l'exploitation minière artisanale à Luhihi	28
3.2. Rôles de genre dans l'exploitation minière à Luhihi	29
3.3. Des motivations et contraintes de la participation dans l'exploitation minière à Luhihi	30
3.4. Genre et exploitation minière artisanale à Luhihi	31
3.4.1. Défis de l'exploitation minière artisanale à Luhihi.....	32
3.4.2. De l'accès aux ressources et opportunités économiques	32

4.2.2. Conflits de genre dans la gestion des revenus de l'exploitation minière à Luhihi ...	34
3.4.3. Impacts sociaux et économiques des pratiques genrées.....	35
4.4. Perspectives pour réduire les inégalités de genre dans l'exploitation minière artisanale à Luhihi.....	36
CONCLUSION GENERALE	40
Bibliographie	42
.....	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXE	Erreur ! Signet non défini.
GUIDE D'ENTRETIEN	a
Photo d'interviews.....	c

0) INTRODUCTION GÉNÉRALE

0.1) Contexte et justification

L'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) est une activité économique importante pour des millions des personnes dans le monde en développement, représentant jusqu'à 90 % de la main-d'œuvre minière mondiale, selon le rapport du PNUD (2018). Cependant, les problèmes environnementaux, économiques et sociaux, ainsi que les inégalités de genre qui en résultent, demeurent des moteurs économiques informels, mais essentiels pour les communautés locales.

Ainsi bien objet de débats au sein des organisations internationales de défense des droits de l'homme que célébrée par les communautés locales, l'exploitation minière artisanale est perçue en même temps comme une malédiction et une bénédiction pour une région ravagée par des décennies de violence (Groupe de la Banque mondiale, 2015). En effet, l'artisanat minier, et à petite échelle, est un secteur souterrain, et les informations sur sa production, ses revenus, ses opérations et même sa localisation sont souvent limitées. Il est également marqué par des dynamiques complexes, notamment concernant les rapports de genre. Cela fait que sa réglementation s'avère souvent inadéquate, ce qui complique l'estimation de sa contribution réelle à l'économie d'un pays (ITIE, 2016).

Dans les régions rurales et minières de la RD Congo, un nombre significatif de femmes participe à la chaîne de valeur de l'extraction artisanale, que ce soit comme mineuses, laveuses, transporteuses de minerai ou encore dans d'autres activités associées. Toutefois, elles sont souvent exclues des postes à responsabilité, de la propriété foncière, de l'accès aux moyens financiers, à l'éducation et à l'assistance juridique. Cette marginalisation accrue les rend plus vulnérables à la pauvreté, aux violences basées sur le genre et aux dangers pour leur santé.

Les inégalités d'accès aux ressources et aux opportunités se traduisent également par une répartition inéquitable des rôles au sein des sites d'exploitation minière. Les hommes occupent souvent des rôles directement liés à l'extraction, au transport et à la vente, tandis que les femmes sont cantonnées à des tâches secondaires. Cette division du travail reflète des déséquilibres structurels qui limitent l'accès des femmes aux ressources productives, aux revenus issus de leur travail et aux sphères décisionnelles.

0.2) Définition de la problématique

Le genre désigne un ensemble de rôles socialement et culturellement construits et que les hommes et les femmes assument dans leur vie quotidienne (Sarr & Fall, 2021). Il renvoie à des rapports structurellement inégalitaires entre les hommes et les femmes, qui se manifestent aussi bien au niveau *micro* (au sein de la famille) et *macro* (le marché du travail). Ces rapports varient selon les communautés et les pays, font du genre une problématique centrale pour les scientifiques, les politiques et la communauté (Allou, 2022).

Bon nombre d'auteurs à travers le monde dont Irving (2008), Schneider (2010), Seebens (2009), Hofman (2007), Mayou (2007), BOUYO (2010), ont montré que les femmes jouent un rôle plus important que les hommes dans le bien-être du ménage et surtout dans la réalisation des dépenses liées à la santé, à l'éducation, à l'alimentation et aux dépenses d'intérêt général (Makal, et al., 2018). Le cadre logique régissant tout ceci est bien présenté par la Banque Mondiale. Cependant, malgré d'importants acquis, les femmes ne disposent pas des mêmes chances dans la société. Elles peinent encore à obtenir un traitement équitable en matière de rémunération, de formation et de promotion. Certains métiers demeurent réservés aux hommes tandis que d'autres, lorsqu'ils se féminisent, perdent de leur valeur sur le marché du travail (Ekomene, 2020). Le rapport des Nations Unies sur le travail des femmes (2018) démontre un faible taux d'insertion des femmes dans l'activité économique des entreprises dans plusieurs régions du monde : au Maroc les femmes occupent seulement 26,74% des postes, contre 27,08% en Tunisie, 16,85% en Algérie, et environ 28% en Arabie Saoudite (dont 2% seulement occupent des postes de PDG). Ces taux sont moins élevés par rapport à la moyenne mondiale qui s'établit à 57,7 % (Makal, et al., 2018).

Dans le secteur minier, les femmes représentent environ un tiers de la main-d'œuvre active dans le secteur d'exploitation minière artisanale et contribuent à fournir des matériaux essentiels aux technologies modernes et à la transition énergétique au niveau mondial (Banque mondiale, 2024). Leur travail assure de 18 à 30% de la production mondiale de cobalt. Toutefois, une étude couvrant 21 pays d'Afrique, d'Asie de l'Est et du Pacifique et d'Amérique latine, établie à partir des données primaires recueillies auprès de 1900 exploitants, révèle que les femmes sont confrontées à d'énormes défis : mauvaises conditions de travail, insalubrité, violences.

Elles sont mal rémunérées et exposées à des risques de décès 90 fois plus élevés que les hommes (Doris, et al., 2020).

Ces obstacles se retrouvent dans de nombreux pays africains. En Côte d'Ivoire à l'occurrence, une étude a montré que le revenu mensuel moyen des femmes dans le secteur minier artisanal est à 79 % inférieur à celui des hommes. La majorité d'entre elles (90 %) évoluent dans un environnement masculin et insalubre qui les expose aux maladies infectieuses. Ceci est d'autant plus préoccupant du fait que les femmes rencontrent de multiples obstacles liés à leur genre, comme celui de posséder un titre d'exploitante (Tolla, 2022).

En République démocratique du Congo, le secteur minier artisanal fonctionne dans la clandestinité (Ngandu, 2011). Il contribue significativement aux revenus des ménages, améliorant ainsi les conditions de vie des exploitants et de leurs communautés. Cependant, plusieurs auteurs dénoncent ses effets sur l'environnement (Mukasa, et al., 2009), ainsi que les enjeux sécuritaires (Geenen et al., 2011), les violations des droits de l'homme (Kamundala, 2012) et les violences basées sur le genre, souvent peu abordées dans la littérature empirique sur l'exploitation minière au Sud-Kivu en RDC.

Ainsi, analyser la manière dont ces rapports influencent les rôles, les responsabilités et les opportunités des hommes et des femmes dans ce secteur permet de mieux comprendre les mécanismes qui perpétuent les inégalités. Une telle analyse contribue également à éclairer les impacts sociaux et économiques de ces pratiques genrées sur les communautés locales, dans l'optique de proposer des stratégies en faveur d'une gouvernance minière plus équitable et inclusive.

0.3) Questions de recherche

Ce travail vise à combler ce manque et à approfondir la compréhension de la problématique du genre dans l'exploitation minière artisanale, en prenant pour étude le cas de Luhihi au Sud-Kivu. Pour ce faire, cette recherche tentera de répondre aux questions suivantes :

- (1) Comment la notion genre est-elle perçue dans l'exploitation minière artisanale à Luhihi/ Sud Kivu ?
- (2) Quels sont les défis majeurs liés à l'exploitation minière artisanale à Luhihi/ Sud Kivu pour les différentes catégories de personnes bénéficiaires ?

- (3) Quelles perspectives pour rendre l'exploitation minière artisanale plus bénéfique au développement durable, notamment du point de vue des femmes à Luhihi (Sud-Kivu) ?

0.4) Objectifs de la recherche

Globalement, cette étude vise à analyser le rôle du genre dans l'exploitation minière artisanale Luhihi/ Sud Kivu. Plus spécifiquement, l'étude cherche à :

- Comprendre la perception de la notion du genre dans l'exploitation minière artisanale à LUHIHI / Sud Kivu.
- Analyser l'organisation et la réglementation de l'exploitation minière artisanale à LUHIHI / Sud Kivu
- Analyser l'impact de l'exploitation minière artisanale à LUHIHI / Sud Kivu sur les conditions socio-économiques des femmes.
- Identifier les principaux défis auxquels sont confrontés les différents bénéficiaires.
- Proposer les stratégies/ perspectives pour que l'exploitation soit bénéfique au développement durable au regard des femmes à LUHIHI/ Sud-Kivu.

0.5) Les hypothèses d'étude

Pour répondre provisoirement aux questions soulevées, nous formulons les hypothèses suivantes :

- La notion de genre reste faiblement considérée, car les perceptions traditionnelles, marquées par la domination masculine dans la prise de décision et la gestion des ressources naturelles, limitent l'accès des femmes aux activités minières à Luhihi (RDC).
- L'accès restreint aux marchés, aux capitaux et aux opportunités de développement, combiné aux inégalités de genre, aux violences sexuelles et à l'absence d'une réglementation stricte, constitue un obstacle majeur pour les femmes dans l'activité minière à Luhihi.
- La lutte contre la discrimination et les violences basées sur le genre, la sensibilisation des communautés locales aux droits des femmes et le renforcement des capacités via des formations techniques constituent des stratégies clés pour un développement durable de l'exploitation minière artisanale au bénéfice des femmes de Luhihi.

CHAPITRE 1 : REVUE DE LA LITTÉRATURE

Ce chapitre s'articule autour de trois sections principales : la première présente le cadre conceptuel de l'étude ; la deuxième présente le cadre théorique en lien avec la relation entre la notion de genre et l'exploitation minière artisanale et enfin la troisième propose la revue empirique de l'étude.

1.1 Cadre conceptuel

Afin d'éviter toute confusion dans la compréhension de certains concepts, nous commençons par en donner des définitions. Il s'agit notamment des concepts de genre, d'exploitation minière artisanale, de réglementation minière, de l'exploitation minière artisanale et du bien-être des exploitants ainsi que du travail des femmes dans les carrières minières artisanales.

1.1.1. Généralités sur le genre

1.1.1.1. Définition

Le concept de genre interroge l'identité sexuée en termes de rapports sociaux de sexes et met l'accent sur la construction sociale du sexe. Le genre va au-delà de la dimension biologique et s'intéresse plus particulièrement aux rapports sociaux et aux relations qu'entretiennent les femmes et les hommes (Collet, 2011). On considère ainsi que le genre est une identité construite par nos croyances, nos valeurs et nos normes.

La société construit des normes spécifiques pour les hommes et les femmes (Sarr & Fall, 2021). Par exemple, lorsqu'on parle de « métiers de femmes » ou de « métiers d'hommes », on présuppose l'existence de domaines réservés exclusivement à l'un des deux sexes. La société attribue donc des tâches, des rôles, des attributs différents selon le sexe (Niang, 2023). Ces caractéristiques ne s'acquièrent pas de manière autonome, mais se construisent dans la relation avec la société et ses membres.

Sur le plan biologique, les hommes et les femmes sont répartis dans deux catégories bien distinctes : mâles et femelles (Fatima-zohra, 2023). Cependant, les problématiques liées à la transidentité, à l'homosexualité et à l'ambivalence sexuelle commencent à remettre en question cette bi catégorisation, puisque le sexe biologique n'est pas toujours en adéquation avec l'identité de la personne (Ibourk & Raoui, 2022). Dans ce contexte, on peut affirmer que la bi catégorisation existe essentiellement à l'état civil. Une bonne compréhension du concept de genre s'avère donc nécessaire. En effet, l'analyse des rapports sociaux de genre met en

évidence une double démarche théorique et empirique, qui prend en compte l'existence des hommes et des femmes et de leurs interactions, inscrites dans un cadre de construction sociale. Le concept du genre a souvent évolué au fil du temps.

Ainsi, le genre questionne les hiérarchies entre hommes et femmes, c'est-à-dire leurs rapports sociaux régis par les normes de la société (Djinadou, 2008). Ces normes et ces hiérarchisations amènent forcément à des catégories. Cependant, avoir des catégories strictes telles qu'« hommes versus femmes » ou « blancs versus noirs » engendrent des discriminations pour les groupes inférieurs, dans ce cas les femmes. Ceci nous renvoie à la deuxième définition du genre de Collet et Mosconi (2010) : « un rapport social de pouvoir du groupe des hommes sur le groupe des femmes, qu'instituent des normes de sexe différenciatrices et hiérarchisées ».

Dans cette étude, le terme genre représente l'ensemble des rapports de domination des hommes sur les femmes, à partir desquels se construisent des stigmatisations basées sur le sexe. Cette définition ne tient pas compte non seulement des catégories sexuelles, mais également des classes sociales, des générations, des cultures, des races et des rapports de domination, aux niveaux de richesse/pauvreté, de religion, des catégories socioprofessionnelles, etc. Elle met en place les outils nécessaires pour analyser les facteurs qui influencent la vie quotidienne des individus dans leurs divers contextes sociaux et culturels.

1.1.1.2. Le travail des femmes

Les premières études sur la place de la femme dans le monde du travail ont vu jour à partir de la prévalence de l'exclusion de la femme au travail (Des et al., 2020 ; Muleka et al., 2023). En effet, les études sur le marché du travail montrent qu'à travers le monde, les femmes occupent, à de divers degrés, des positions désavantageuses (Ezzerhouni et al., 2022). L'Afrique ne fait pas exception. Plusieurs théories explicatives ont été proposées pour analyser ces différences entre hommes et femmes. Cependant, malgré les mesures mises en place, celles-ci n'ont pas amélioré leurs conditions de vie ; au contraire, elles ont déshumanisé les femmes et alourdi leur charge de travail. Un développement authentique doit être global, impliquant une amélioration des conditions de vie dans tous les domaines (Fatima Ezzahra, 2022). Cette tâche immense exige la collaboration des individus de sexe masculin et féminin, même si la participation des femmes a été reléguée à l'arrière-plan et passée sous silence longtemps.

Au fil du temps, la division sexuelle du travail a évolué, et de plus en plus de voix se sont élevées pour briser ces barrières rigides (Fatima-zohra, 2023). Les femmes accèdent désormais à des domaines autrefois dominés par les hommes, comme l'ingénierie, la médecine et la

politique. Ce changement s'accompagne d'une prise de conscience croissante de leur potentiel et de leurs capacités (Faty & Fall, 2021). Dans le contexte congolais, le travail féminin est passé d'une économie familiale à une approche plus individualiste, où il devient en même temps un moyen de subsistance et une source d'épanouissement (Montpellier & Paul, 2013). Cependant, l'instabilité économique incite de nombreuses femmes à puiser dans leurs ressources pour survenir à leurs besoins, cela les rend de plus en plus vulnérables (Fatima-zohra, 2023).

Pour ce qui concerne la RD Congo, il doit promouvoir le droit de la femme et renforcer les structures administratives pour permettre un développement durable et l'épanouissement socio-économique des femmes. Il est également important que les femmes acquièrent la conscience de leurs droits et se battent contre les discriminations dans le monde du travail (Kegnide, 2025 ; Simen et al., 2024). L'accès à l'éducation et à des formations de qualité demeure crucial pour améliorer leur situation (Bousselmi et al., 2019 ; Yaou, 2022). Renforcer leur représentation dans les instances décisionnelles constitue également un levier indispensable pour faire entendre leur voix et jouer un rôle clé dans la reconstruction du pays, contribuant ainsi à un avenir meilleur pour tous.

1.1.2. Exploitation minière artisanale

1.1.2.1. Notions

Pour (Mukasa, et al., 2009), l'exploitation minière artisanale désigne l'extraction de substances minérales à partir d'un gisement, réalisée avec des moyens et outils rudimentaires.

Le Code minier congolais, en son article premier, définit l'exploitation minière artisanale comme toute activité par laquelle une personne physique de nationalité congolaise se livre dans une zone d'exploitation artisanale délimitée en surface et en profondeur (jusqu'à trente mètres au maximum), pour extraire et concentrer des substances minérales à l'aide d'outils, de méthodes et de procédés non industriels¹. Elle se caractérise donc par une extraction des minerais à l'aide des outils traditionnels, une main d'œuvre humaine, souvent peu qualifiée (Kamundala, 2012).

Madame Kyenge dans son exposé sur « *l'état des lieux du travail de la femme dans le secteur minier industriel* », précise que l'industrie minière est le secteur socio-économique qui regroupe les activités de prospection et d'exploitation des mines, menées pour l'extraction d'une ou plusieurs ressources minérales. Selon elle, à la différence du secteur artisanal reposant sur le

¹ Loi N°007/2002 du 11 juillet 2002 portant code Minier, en ses articles premier, 109 et 111

travail manuel, le secteur industriel mobilise des machines automatisées et des procédés à grande échelle. L'exploitation minière industrielle diffère donc de l'artisanale par l'ampleur des projets et par les moyens mis en œuvre (Kyenge., 2019).

Plus généralement, on désigne par artisanat, la production de biens dans un cadre non industriel, par une personne maîtrisant l'ensemble de la chaîne de production et de commercialisation. À l'instar d'autres pays européens comme l'Allemagne, le Danemark ou l'Espagne, la France a proposé une définition légale de ce secteur d'activité. Le cadre a été défini par la loi du 5 juillet 1996 concernant le développement et la promotion du commerce et de l'artisanat. La loi stipule qu'est considérée comme artisanale toute activité employant moins de 10 personnes figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État. Le statut concerne les métiers de l'alimentation, de la production, du bâtiment, mais également des services : cordonnerie, esthétique, décoration ou artisanat artistique (Xavier et André, 2021).

Est considéré comme artisan tout travailleur autonome qui exerce, pour son propre compte ou avec l'aide des membres de sa famille, d'apprentis ou de compagnons, une activité manuelle ou légèrement mécanisée d'extraction, de production, de transformation, d'entretien, de réparation de services à des fins lucratives (cf. Loi n°7 du 22 juin 2010, régissant l'Artisanat en RDC (Lumière, 2017). L'artisanat désigne l'ensemble des activités d'extraction, de reproduction, de transformation, d'entretien, de réparation ou de prestation de services essentiellement manuelles ou légèrement mécanisées, n'occasionnant pas une production en série (Lumière, 2017). Le Code minier congolais (2009) définit l'artisan comme toute personne physique et majeure de nationalité congolaise habilitée à pratiquer l'exploitation minière artisanale, plus ou moins mécanisée, pour son propre compte.

Dans le cadre de ce travail, les exploitants miniers artisanaux sont des hommes et des femmes du carré minier de Luhihi utilisant des outils rudimentaires tels que des pioches, des bêches, des marteaux pour extraire de l'or et d'autres matières minérales. Il s'agit du travail qu'ils exécutent manuellement (creuser, bêcher, piler, nettoyer et fondre l'or) afin de préparer les minerais pour la vente.

1.1.2.2.Importance de l'exploitation minière artisanale

L'exploitation minière artisanale (EMA) constitue une composante essentielle des économies de nombreux pays miniers. Les produits extraits sont variés : minéraux précieux et semi-précieux, métaux communs, minéraux industriels et matériaux de construction. Toutefois, en

raison du caractère informel de nombreuses opérations, il est souvent difficile d'évaluer la production mondiale totale du secteur ainsi que sa contribution exacte aux économies nationales et à la production minière. L'analyse repose donc le plus souvent sur des données empiriques (Bisimwa, 2014).

Le secteur minier représente depuis longtemps la principale richesse de la RDC et, par ricochet, la plus importante source des recettes du trésor public (CORDAID, 2015). La RDC a d'énormes richesses minérales et le potentiel, y compris certains des plus grands gisements mondiaux de l'or. L'EMA est une source clé de revenus pour des centaines de milliers de personnes en RDC. En 2013, certains experts estiment que 2 à 3 millions de Congolais dans y travaillaient. La majeure partie de l'exploitation minière en RDC est destinée à l'or, les marchés ayant éloigné la demande de l'étain, du tungstène et du tantale. L'EMA joue ainsi plusieurs rôles : création d'emplois, positionnement du pays parmi les principaux producteurs mondiaux et apport en capitaux étrangers.

1.1.2.3.L'exploitation minière artisanale et bien-être des exploitants.

Au-delà de son impact sur la vie socio-économique, l'artisanat minier soulève de nombreuses interrogations concernant le bien-être des exploitants. Les travaux de recherche menés par Geenen (2014) et de Garrett et Mitchell (2009) mettent en lumière la précarité structurelle de ce secteur, caractérisé par son informalité, son faible encadrement institutionnel et ses impacts environnementaux négatifs. Ces auteurs insistent sur le rôle socio-économique de l'exploitation minière artisanale dans les économies locales. Cependant, ils présentent également les conflits qui en découlent, souvent exacerbés par des enjeux de gouvernance et d'accès aux ressources. Toutefois, ces études offrent une perspective souvent neutre sur le plan du genre, négligeant les aspects spécifiques de l'implication des femmes et des hommes dans ce domaine. Conscient que l'exploitation minière est dominée par les hommes, l'apport des femmes, bien que souvent invisible, joue un rôle important, comme l'indique Bashwira et al. (2014) dans l'analyse des chaînes de valeur minières en République Démocratique du Congo.

La RDC dispose d'immenses ressources naturelles. Pourtant, leur exploitation reste rudimentaire et soulève de nombreuses interrogations quant aux bénéfices réels pour les acteurs concernés et quant aux effets socioéconomiques du secteur (Allou, 2022)

En revanche, l'étude de (Konkobo, et al., 2020) révèle que, malgré son rôle de « solution de survie » pour les populations rurales et urbaines, l'EMA entraîne exploitation des femmes et

des enfants, violations des droits humains et dégradations environnementales (Makal, et al., 2018).

Déjà en 2009, Ngandu, à travers son étude sur l'exploitation artisanale du diamant à Tshikapa.(Ngandu, 2009) montrait que si l'EMA apporte des richesses, elle aggrave en réalité le sous-développement local : routes défectueuses, érosions, déperdition scolaire, manque d'eau potable et d'électricité, malnutrition et crises sociales multiformes. Les chercheurs ont des opinions divergentes concernant l'importance de l'exploitation minière artisanale. Certains auteurs affirment que l'exploitation minière artisanale contribue à stimuler le développement socio-économique des mineurs. Musau Ngalula (2010) illustre cette situation en adoptant une perspective capitaliste, démontrant ainsi les avantages de l'exploitation minière artisanale pour les entreprises d'exploration, tout en reconnaissant les impacts négatifs sur les populations et l'environnement.

Ces affirmations sont corroborées par l'étude de Jean-Marie Mululu (2000) portant sur l'exploitation minière artisanale et l'amélioration des conditions socioéconomiques des exploitants et des habitants de l'arrière-pays minier de Likasi. Selon l'auteur, l'exploitation minière artisanale joue un rôle dans la diminution du taux de chômage à Likasi et dans l'amélioration des conditions socio-économiques des exploitants et des habitants. Cette activité joue un rôle significatif dans l'économie du pays. Dans leur étude intitulée "La filière stannifère artisanale au Sud-Kivu : cas du coltan et de la cassitérite", Mukasa et ses collègues (2009) ont examiné Toutefois, dans leur étude de 2009, les auteurs décrivent la situation précaire des entrepreneurs congolais, confrontés à de multiples obstacles fiscaux et administratifs. Pour d'autres, les bénéfices économiques ne compensent pas les effets négatifs. Faustin Kuediasala (2003), dans son article sur « Problématique de l'exploitation minière artisanale au Katanga », souligne que l'EMA, tout en stimulant certaines économies locales, génère insécurité et entrave le développement d'autres secteurs comme l'agriculture, compromettant ainsi le développement durable.

De son côté, Baudouin Hamuli (2008) montre que l'EMA viole les droits humains, notamment par l'exploitation des enfants, et dégrade l'environnement social, économique et politique. À ces propos (Kiwende, 2022) dans une étude sur l'exploitation minière et les conflits fonciers dans l'arrière-pays de Kolwezi, confirme que l'exploitation minière est, dans une assez large mesure, à la base de la paupérisation de la population du fait que l'indemnisation ne permet pas de faire face à la vie imposée par la modernisation. Pour ces raisons, (Konkobo, et al., 2020)

recommandent que l'EMA soit orientée vers un développement local inclusif, tout en analysant ses conséquences socio sanitaires et environnementales.

1.1.2.4. Exploitation minière en RDC

La République Démocratique du Congo est un pays possédant des fortes potentialités en ressources naturelles incommensurables, exceptionnelles (Maka & Kantenga, 2018), mais dont l'exploitation se trouve encore au niveau rudimentaire, voire artisanale et ne cesse de soulever beaucoup d'interrogations, au regard de son importance en termes des bénéfices que les acteurs y impliqués en tirent et du tableau relevant les effets socioéconomiques remarquable de ce secteur.

En revanche, l'étude de (Konkobo & Sawadogo, 2020) démontre, par une démarche descriptive exploratoire, que bien que l'exploitation minière artisanale se présente comme une solution salvatrice aux populations rurales et urbaines des pays sous-développés, notamment la RDC, marquée par une pauvreté et un chômage criant depuis son indépendance, elle reste un secteur sur lequel les femmes et les enfants (Makal & Kanteng, 2018) sont exploités, leurs droits bafoués et où l'environnement est gravement dégradé.

En effet, bien avant ces auteurs, (Ngandu, 2009) avait déjà révélé à travers une étude sur l'exploitation artisanale du diamant à TSHIKAPA et son impact sur la population et l'environnement sous une approche historique, démontré que bien que l'exploitation minière artisanale du diamant apporte de la richesse, elle accentue néanmoins le sous-développement des milieux, car à l'exemple du Territoire de Tshikapa qui en dépit de sa production minérale, elle a continué à donner la physionomie d'un parent pauvre : routes défectueuses, érosions, déperdition scolaire, manque d'eau potable et du courant électrique, malnutrition et autres crises sociales multiformes.

En outre, de l'autre côté, on recense des auteurs qui, tout en louant les effets économiques de l'exploitation minière artisanale, déplorent les implications sociales, culturelles et environnementales néfastes de cette activité alléchante dans les pays sous-développés à potentiels miniers remarquable que la République Démocratique du Congo. Parmi ces chercheurs, il y a Kuediasala (2003) qui a dans son article sur « Problématique de l'exploitation minière artisanale au Katanga » démontré que l'exploitation minière tout en étant un moteur de l'économie dans certaines régions, elle insécurise à la fois la société minière, les creuseurs miniers ainsi que la population de la zone minière. Elle est un frein au développement ou à

l'émergence d'autres secteurs d'activités, en l'occurrence l'agriculture, si on s'y donne davantage, et par conséquent une entrave au développement durable.

En ajout à ces résultats, Baudouin H. (2008) et dont l'objet était d'analyser le lien entre l'exploitation minière artisanale et développement durable ; a conclu que l'exploitation minière artisanale viole les droits humains à travers l'exploitation des enfants dans les sites miniers, une pratique justifiée par le coût d'exploitation en termes de rémunération des enfants qui faible comparativement à celui des adultes. De plus, bien qu'importante à l'économie, ce chercheur pense que l'exploitation minière dégrade l'environnement social, économique et politique et engendre des tensions et des conflits sociaux. A ces propos, (Kiwende, 2022) dans une étude sur l'exploitation minière et les conflits fonciers dans l'hinterland de Kolwezi, confirme que l'exploitation minière est dans une assez large mesure à la base de la paupérisation de la population du fait que ce qu'on reçoit comme indemnisation ne permet pas de faire face à la vie imposée par la modernisation. D'où (Konkobo & Sawadogo, 2020) ont proposé que l'exploitation minière artisanale soit faite au profit du développement local et inclusif, mais également qu'elle veille sur des conséquences socio sanitaires et environnementales.

1.1.2.4.1. Perception sur l'exploitation artisanale en RDCongo

Le secteur minier est devenu majoritairement artisanal depuis les débuts des années 80 (Nyassa, 2003, cités par Mugisho, 2013). Partout, de la province orientale au Sud-Kivu, la population se retrouve réduite à des conditions de survie indignes, proches de l'esclavage (Kennes, 2000). Cependant, les analystes ne reconnaissent pas unanimement que l'exploitation minière artisanale fait vivre des millions de personnes : entre 13 à 20 millions d'hommes et de femmes dans plus de 50 pays du monde entier (CEA, 2011). La moitié de ces personnes sont des femmes et 2 millions d'enfants seraient également impliqués. Ainsi, plus de 100 millions de personnes dépendent directement de l'EMA² pour leur subsistance (CEA, 2011).

En l'absence de statistiques fiables, les chercheurs s'accordent néanmoins pour dire que l'EMA contribuent fortement à la production et à la consommation mondiales de certains minéraux. La production mondiale d'or issue de ce secteur est estimée à 330 tonnes par an (Bisimwa, 2014). Grâce à son intensité de main-d'œuvre, l'EMA crée beaucoup plus d'emplois par dollar investi que l'exploitation minière industrielle (CEA, 2011). Toutefois, ces emplois sont essentiellement non qualifiés, faiblement rémunérés et exercés dans des conditions précaires (CEA, 2011).

² Exploitation Minière Artisanale

De plus, CEA (2011), souligne que l'emploi dans le secteur est très cyclique, fluctuant selon la conjoncture économique (sécheresses, restructurations, etc.). Lorsque d'autres secteurs sont stables, l'attrait de l'EMA diminue et le secteur se contracte. Beaucoup d'ouvriers vendent leur production à bas prix à des intermédiaires qui financent leurs activités, ce qui maintient les exploitants sous le seuil de pauvreté et perpétue un cycle de misère.

Cependant, Dorothea et alii, (2016) montrent que les minerais d'or congolais utilisés dans les produits de consommation en Occident alimentent les violents conflits de ce pays. Cela a conduit à des initiatives internationales visant à soutenir le gouvernement congolais pour rompre le cycle des « minerais de conflit ». Ce qui n'est jamais le cas, car dans les zones où sont hébergés les carrés miniers, on y trouve souvent des groupes armés se disputant des terrains pour s'en approprier, des éléments de l'ordre qui tracassent et veulent se confondre aux exploitants, des violences sexuelles aux regards de femmes et des jeunes filles..... Ceci fait que ces zones sont qualifiées de rouges, car elles sont des bastions de conflits et de violences de tout genre. Pour ce faire, nous allons établir et/ou identifier les défis basés sur le genre les plus courants dans le carré minier de Luhihi. Toutefois, la réalité reste marquée par la présence de groupes armés contrôlant les zones minières, de tracasseries policières, de violences sexuelles contre femmes et jeunes filles et de multiples conflits. Ces régions sont ainsi qualifiées de « zones rouges ». C'est dans ce contexte que nous analyserons les défis liés au genre dans le carré minier de Luhihi.

1.1.2.4.2. Les défis l'exploitation minière artisanale

Les mines de la RDC se trouvent malheureusement menacées par les groupes armés nationaux, étrangers et les forces de sécurité publique. Ce constat s'illustre particulièrement dans le contexte actuel du conflit à l'Est du pays, où le groupe armé M23, soutenu selon plusieurs sources par le Rwanda, continue de déstabiliser la région. La militarisation est un défi majeur aussi bien pour l'extraction de l'or que pour le commerce de l'or, et affecte les provinces et l'entrée dans les chaînes d'approvisionnement nationales et internationales. La violence dans les communautés minières est alimentée par ce conflit géopolitique, ce qui conduit à des impacts drastiques sur les systèmes sociaux. La présence de groupes militarisés a également entraîné une taxation illégale par des agents militaires non étatiques et des réseaux criminels interférant sur les marchés locaux. Les migrations massives de femmes et de mineurs, liées aux changements de sécurité, aux fluctuations des prix ou à la découverte de nouveaux gisements, bouleversent aussi les équilibres socio-économiques. (USAID, 2017) Cela provoque l'abandon

familial, la déscolarisation des jeunes, les grossesses précoces chez les filles, les discriminations genrées et la fragilisation des structures sociales. Ces éléments seront étudiés dans le cadre de ce travail.

1.1.2.4.3. Cadre juridique (réglementation) de l'exploitation artisanale de l'or en RDC

Le cadre juridique de l'exploitation artisanale de l'or en RDC est encadré par plusieurs lois, arrêts et décrets. C'est dans cette perspective que le Code minier de 2002 stipule à son article 1^{er}, point 21, que l'exploitation artisanale comme « *toute activité par laquelle une personne de nationalité congolaise effectue l'extraction et la concentration de substances minérales grâce à des outils artisanaux, méthodes et processus, dans une zone d'exploitation artisanale limitée en termes de surface* ».

Les aspects légaux concernant la réglementation dans la qualification et la validation des sites miniers portent sur l'ensemble des instruments qui, non seulement, permettent leur mise en œuvre, mais clarifient également le processus.

- **Qualification des sites miniers :** processus permettant d'évaluer si un site minier répond aux exigences spécifiées sur la fiche des indicateurs de qualification et de validation des sites miniers.
- **Validation des sites miniers :** processus de vérification, par le ministère des Mines, des résultats d'inspection ou d'audit de qualification, sanctionné par voie d'arrêté.

Ces procédures doivent strictement être appliquées pour qu'un site minier soit officiellement reconnu. Dans le cadre de ce travail, nous analyserons plus loin la manière dont le carré minier de Luhihi a été qualifié et, éventuellement, y ont commencé les activités d'exploitation. La législation minière congolaise met particulièrement l'accent sur deux éléments cruciaux :

1) La certification du secteur minier artisanal en RDC

La loi N°18/001 du 09 mars 2018 modifiant et réalisant la loi N°007/02 du 11 juillet 2002 du Code minier définit la certification en son article 1^{er}, point 9, comme un « ensemble de mécanismes, procédures et procéder visant à établir la nature, les caractéristiques physiques et/ou chimiques, l'origine et la provenance légale et licite des substances minérales, et ce, conformément aux normes Nationales, Régionales et Internationales en la matière, prenant en

compte à la fois le suivi et les traçabilités des substances minérales tout au long de la chaîne d'approvisionnement ».

2) La traçabilité du secteur artisanal de minerai en RDC

Le décret N°18/024 du 08 juin 2018, modifiant et complétant le décret N°038/2003 du 26 mars 2003 du règlement minier, précise en son article 25, point 9, les principes de la traçabilité et de la certification de l'origine des substances minérales. Ces principes incluent :

- L'identification, le contrôle de conformité et le suivi des sites miniers situés dans les zones ouvertes à l'exploitation minière artisanale, selon les critères des normes régionales et internationales ainsi que les droits et règlements en RDC.
- La détermination, le suivi et l'évaluation des mesures de formalisation et viabilisation des sites artisanaux.

Le point 11 du décret, porte sur la cartographie nationale des sites miniers et le point 12, sur l'identification, le contrôle de la conformité et/ou d'évaluation et de viabilisation des sites miniers.

Bien que la traçabilité vise à renforcer la transparence et la lutte contre la corruption des minerais dans la chaîne d'approvisionnement, il convient de souligner que les femmes qui travaillent dans la mine (concassage, tri, transport) opèrent souvent dans l'informalité et ne sont que rarement enregistrées. Cette exclusion les prive d'un accès aux circuits officiels.

1.1.2.5. Travail des femmes dans les carriers miniers artisanaux

La notion de genre fait des avancées significatives dans plusieurs secteurs de la vie professionnelle, elle demeure encore rudimentaire dans l'exploitation minière artisanale. Ainsi, certains auteurs comme Allou explique que la femme est encore victime de plusieurs stéréotypes dont l'interdiction de posséder un titre minier (Allou, 2022). Dans son article, cet auteur montre Dans son étude, il démontre que la main-d'œuvre féminine est pourtant essentielle, puisqu'elle s'illustre dans de multiples tâches (concassage, lavage des minerais, traction, creusage dans les galeries, etc.). Cependant, cette contribution est largement négligée : les résultats montrent que le revenu mensuel moyen des femmes (48 293 FCFA) est 79 % inférieur à celui des hommes (231 702 FCFA) dans le secteur minier artisanal en Côte d'Ivoire. De plus, 90 % des femmes travaillent dans un environnement masculin et insalubre, les exposant à de graves maladies infectieuses. Ce qui est plus frappant est que les femmes sont confrontées à de nombreux défis dans les mines en raison de leur genre. Sur le plan social, le

taux d'analphabétisme est important chez les femmes dans les mines artisanales : plus de 74% n'ont aucun niveau d'instruction.

En effet, bien que cette étude ait été effectuée dans un milieu autre que la RDC, il apparaît pertinent de mener une recherche similaire en RDC pour rendre compte de l'état de lieu du rapport genre et exploitation minière artisanale. À titre de prélude, Ekomene (2020), dans une étude empirique sur l'éligibilité des femmes dans l'EMA en RDC, conclut qu'en raison du vide juridique du Code minier congolais sur la promotion des femmes, il est impératif de le réviser afin de mieux intégrer et protéger les artisanes minières. Au Sud-Kivu, Bashwira et Cuvelier (2019) mettent en évidence la stigmatisation des femmes travaillant sur les sites miniers, souvent perçues comme transgressant les normes sociales en s'aventurant dans des espaces historiquement masculins. Cette exclusion genrée limite leur participation et renforce leur vulnérabilité économique et sociale.

Il ressort de l'ensemble des auteurs cités (et non cités) que le rôle des femmes dans l'exploitation minière artisanale n'est pas suffisamment éclairci, faute d'analyses approfondies à ce sujet. La plupart des études sur l'exploitation minière artisanale abordent le sujet de manière descriptive plutôt qu'analytique. Par ailleurs, lorsqu'elles traitent des effets de l'exploitation artisanale sur les conditions socioéconomiques, ces effets ne sont généralement pas différenciés selon les acteurs et les victimes (exploitants, employés des mines, autorités ou membres des communautés locales). Surtout, la dimension du genre est largement négligée. D'où la pertinence d'étude une étude spécifique sur le genre et l'exploitation minière artisanale afin de combler ce vide empirique. C'est l'objet de la présente recherche, qui prend pour terrain d'enquête le groupement de Luhihi, au Sud-Kivu, un important site minier de la province.

1.2. Cadre théorique

Le cadre théorique de cette recherche repose sur plusieurs approches sociologiques et féministes qui permettent d'analyser les dynamiques de genre dans le contexte de l'exploitation minière artisanale. Il s'appuie sur trois perspectives théoriques principales : la théorie des rôles sociaux, l'approche intersectionnelle, et les théories du pouvoir et de la marginalisation.

1.2.1. La théorie des rôles sociaux

Développée par Alice Eagly (1987), une psychologue sociale américaine, selon cette théorie du rôle social, postulent l'existence d'une relation entre les comportements des individus et leurs traits de personnalité, ainsi qu'entre le rôle social et la personnalité. Les rôles sociaux

communément octroyés à chaque genre donnent lieu donc à des stéréotypes et croyances vis-à-vis les qualités et les aptitudes que possèdent différemment les femmes et les hommes. Eagly et Karau (2002) citent que plusieurs études ont pu montrer que le genre constitue la base la plus solide de la catégorisation sociale encore plus que la race, l'âge ou la catégorie professionnelle. Ces rôles sociaux découlent des croyances et des attentes socialement partagées à l'égard des personnes occupant une certaine position sociale ou appartenant à une catégorie sociale particulière. Les rôles de genre, par ailleurs, résultent des croyances consensuelles sur les attributs des femmes et des hommes et des attentes de comportements jugés adaptés à chaque genre. Comme le souligne Eagly (1987), ces croyances et attentes de comportement ont un caractère normatif. Il existe en fait deux normes ou types d'attentes : les normes descriptives qui renvoie aux attentes admises concernant ce que les membres d'un groupe font réellement, et les normes injonctives qui s'attachent aux attentes consensuelles à propos de ce qu'un groupe de personnes devrait faire ou idéalement faire. La notion du rôle de genre renvoie donc à l'ensemble des attentes de comportement descriptives et injonctives stéréo typiquement associées aux femmes et aux hommes. L'aspect descriptif consiste à faire correspondre les comportements habituellement observés chez les hommes et les femmes à leurs qualités personnelles, autrement dit, quand les gens s'habituent à observer des activités associées à des rôles typiques exercés par des hommes et d'autres rôles et activités accomplies par des femmes, ils tendent à croire que leurs attributs livrés par le sexe les rendent aptes à exercer efficacement certaines activités et non pas d'autres.

Dans le contexte de l'exploitation minière artisanale, cette perspective permet de cerner la manière dont les divisions genrées du travail donnent aux hommes des rôles valorisés, comme l'extraction et la gestion des revenus, tandis que les femmes se retrouvent cantonner à occuper des tâches perçues comme secondaires, telles que le concassage ou le petit commerce. À Luhihi, ces rôles sociaux sont façonnés par des normes culturelles et des attentes communautaires qui renforcent l'inégalité d'accès aux ressources économiques et aux postes décisionnels. La théorie des rôles sociaux donne ainsi une base pour analyser les mécanismes qui naturalisent ces inégalités dans les activités minières (Maka & Kantenga, 2018).

1.2.2. La théorie de l'intersectionnalité

Proposée par Kimberlé Crenshaw, L'intersectionnalité est une théorie transdisciplinaire qui cherche à comprendre la complexité des identités et des inégalités sociales à travers une approche intégrée. Elle conteste la séparation et la classification hiérarchique des principaux domaines de la différenciation sociale tels que les catégories de sexe/genre, classe sociale, race,

ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle. L'approche intersectionnelle ne se limite pas à reconnaître la diversité des systèmes d'oppression basés sur ces catégories, mais elle suppose également leur interaction dans la création et la perpétuation des inégalités sociales (Crenshaw 1989).

Cette théorie étudie également « la réalité sociale des femmes et des hommes, ainsi que les dynamiques sociales, culturelles, économiques et politiques qui y sont liées comme étant multiples et simultanément déterminées de manière interactive par plusieurs axes d'organisation sociale significatifs » (Stasiulis 1999). Dans cette étude, cette théorie permet à mieux comprendre les femmes ne sont pas seulement victimes d'inégalités de genre, mais aussi de discriminations en raison de leur statut économique, de leur faible niveau d'éducation ou de leur appartenance ethnique. Par exemple, les jeunes femmes sont davantage exposées à des violences basées sur le genre, tandis que celles issues de milieux marginalisés sont généralement exclues des circuits économiques formels.

Ce cadre analytique aide ainsi à mieux comprendre les expériences différenciées des femmes dans l'exploitation minière artisanale, tout en mettant en lumière les dynamiques complexes des rapports de pouvoir au sein des communautés minières.

1.3.3 Les théories du pouvoir et de la marginalisation

Inspirées des travaux de Michel Foucault et de Pierre Bourdieu, ces théories mettent l'accent sur les mécanismes par lesquels le pouvoir structure les inégalités sociales. Foucault (1975) dans ses travaux, privilégie la manière dont les discours et les pratiques institutionnelles reproduisent les rapports de domination. Dans l'exploitation minière artisanale à Luhihi, les pratiques de gouvernance souvent marquées par des structures patriarcales, renforçant l'exclusion des femmes de la gestion des ressources minières. Bourdieu (1979), quant à lui, introduit le concept de violence symbolique, qui permet de comprendre la manière dont les femmes internalisent parfois ces inégalités, acceptant des rôles subalternes comme étant naturels.

Outre, bien que les théories mobilisées ci-haut permettent de comprendre le lien entre les notions de genre et l'exploitation minière artisanale à Luhihi ainsi que les enjeux qui y sont associés ; la théorie des rôles sociaux occupe une place prédominante dans cette étude.

1.3. Revue empirique

La question de genre et l'exploitation minière artisanale n'est un sujet nouveau dans les études de genre. Plusieurs études se sont penchées sur des thématiques similaires. C'est le cas de (Sangli et al., 2023), qui, à travers une collecte qualitative de données portant sur les perceptions liées à la fréquentation des sites d'orpaillage au Burkina Faso, ont constaté que les représentations sociales concernant les femmes présentes sur ces sites sont mitigées. Elles sont parfois positives ou négatives, en fonction du type d'activité pratiquée par les femmes sur le site. Ces perceptions varient aussi d'un individu à l'autre, d'une communauté à l'autre ou selon les mœurs locales.

Ces perceptions sont basées sur les cultures et mœurs au sein de la communauté. Cette affirmation vient de l'étude de (Kabunga et al., 2021) dans son étude sur les croyances culturelles et effectivité sur l'exploitation minière artisanale en RDC. Ses résultats démontrent qu'il existe des tensions culturelles entre les exploitants dans presque tous les SEMA dues à leurs croyances culturelles. Ces tensions donnent lieu à des dynamiques d'assimilation, d'insertion, d'intégration et de transculturalité. De ce fait, les croyances culturelles peuvent remplir la fonction de reproduction non seulement sociale, mais aussi politique et stratégique entre les exploitants, en vue de contrôler les richesses locales.

De leur côté, Buss et al. (2017), dans une étude triennale à méthodologie mixte menée sur six sites d'exploitation artisanale situés en République démocratique du Congo, au Rwanda et en Ouganda, ont examiné la dynamique genrée de l'EMAPE ainsi que les contraintes et opportunités pour les femmes dans ce secteur. Ils ont démontré que les inégalités structurelles entre hommes et femmes influencent l'accès aux ressources et les relations sociales. Les institutions sociales et politiques, marquées par le genre, structurent fortement les moyens de subsistance. De plus, les activités d'EMAPE des femmes représentent des sources de revenus indispensables pour elles et leurs familles, permettant d'assurer la survie, l'accès aux soins de santé, l'éducation de base et certaines activités d'accumulation visant à améliorer leur situation.

Cet avis a été partagé par (Mudimba, 2017) qui propose une redéfinition de l'égalité de genre dans l'exploitation minière au regard des difficultés rencontrées, qui affectent davantage les femmes que les hommes, notamment en les privant du droit naturel de posséder et gérer la terre. Bien avant, (Phiri & Chileshe, 2015), dans son étude sur la participation des femmes dans l'exploitation minière à petite échelle, avaient déjà, grâce à une démarche analytique, montré

que les femmes sont davantage discriminées par rapport aux hommes. De ce fait, les mesures doivent être prises pour promouvoir l'égalité de genre dans le secteur d'exploitation minière.

Malheureusement, en analysant tous ces travaux, aucun ne met en lumière les enjeux liés au genre dans l'exploitation minière. La plupart de ces études ont été menées au Burkina-Faso, au Zambia et en Afrique du Sud. Même celles qui portent sur la RDC abordent la question du genre de façon globalisante, sans proposer un état des lieux précis concernant la province du Sud-Kivu, et encore moins le site de Luhahi. Ces limites constituent les particularités de la présente étude.

CHAPITRE 2 : CADRE METHODOLOGIQUE

Ce chapitre s'articule autour de deux points essentiels dont le premier présente le milieu d'étude et le second sur l'approche méthodologique dans laquelle sont présentés la population de la recherche, la technique d'échantillonnage, le déroulement de la collecte, les difficultés rencontrées, la logique et le type de recherche.

2.1. Milieu d'étude et population d'étude

2.1.1. Milieu d'étude

Le groupement de Luhihi est une presqu'île qui se situe à l'Est de la province des Sud-Kivu dans la chefferie de Kabare, territoire de Kabare, à 55 km de la ville de Bukavu et 52 km de Birava. Il couvre une superficie de 86 km² (Africmemoir, 2021).

Il est délimité :

- ❖ Au Sud : par la rivière Mushweshwe, qui le sépare du groupement de Bushumba à hauteur de la localité Nyabulongwe.
- ❖ A l'Est : par le Lac Kivu, qui le sépare des îles Iko et Idjwi
- ❖ Au Nord : le Lac Kivu qui le sépare de l'île d'Iko
- ❖ A l'Ouest : par la rivière Nziramishole, le séparant ainsi de la localité de Mushuguri dans le groupement de Bugorhe.

Le groupement de Luhihi est caractérisée par des collines et 'îles, notamment celles de Mwirunga et celle de Mugererebo. Parmi les principales collines figurent Izimero, Nzinzi, Bukekenke, ainsi que Lomera et Ngendombi (Africmemoir 2021). Son sol est grande partie de nature argileuse, constitué de roches volcaniques perméables et d'une couche alunifère dans le bas fond (Africmemoir 2021).

2.1.2. Sur le plan socio-démographique

Luhihi est composé de quatre villages et 14 sous-villages avec un centre de négoce. Sa population est estimée à trente-cinq mille habitants, avec plusieurs infrastructures diversifiées. On y trouve dans le domaine de la santé, trois centres de santé, trois et sept dispensaires privés. Dans le domaine de l'éducation, Luhihi est composé de quatorze écoles secondaires et dix-sept écoles primaires, avec un Institut Supérieur des Etudes Agronomiques à trois kilomètres dans le village du groupement voisin. On y trouve aussi une usine de traitement du café. L'agriculture et l'exploitation minière sont des activités principales des habitants étant donné que la terre est fertile dans plusieurs villages. Etant un groupement situé au bord du lac Kivu,

une partie de la population vit aussi de la pêche. A ces activités, on peut ajouter le petit commerce et le transport.

Fig. 1 : Présentation du groupement de Luhihi



2.1.3. Dynamique de l'exploitation minière artisanale

L'exploitation minière à Luhihi repose sur des techniques artisanales, faisant recours aux outils rudimentaires et une main-d'œuvre abondante, principalement issue de Bukavu et des villages environnants. Les femmes sont présentes sur le site minier, mais exercent des fonctions spécifiques, telle que le triage, le concassage et le petit commerce comme de restaurant à proximité du site minier, contrairement aux hommes qui participent aux activités d'extraction et de vente des minerais.

A Luhihi, les normes socioculturelles reflètent des inégalités de genre. Ces inégalités influencent la participation des femmes aux activités économiques, en particulier minières. Bien que les femmes soient actives dans divers aspects de l'économie minière, elles restent marginalisées, confrontées à des discriminations et exposées à des risques de violence sur les sites miniers.

2.2. Approche méthodologique

Cette section s'articule autour de deux sections principales : les techniques de collecte des données et les techniques de traitement des données.

2.2.1. Techniques de collecte des données

Cette étude s'inscrit dans l'approche qualitative qui permet d'explorer en profondeur les dynamiques sociales et les rapports de genre dans le secteur de l'exploitation minière artisanale. Pour ce faire, d'une part nous avons collecté des données empiriques issues de la documentation théorique et empirique sur l'exploitation minière et le genre. D'autre part des données primaires issues des entretiens semi-directifs à l'aide d'un guide d'entretien. Ces entretiens ont permis de recueillir des témoignages détaillés sur les parcours professionnels, les obstacles rencontrés, les stratégies d'adaptation et les représentations socioculturelles influençant la place des hommes et des femmes dans ce secteur. L'usage combiné de ces deux sources des données nous a permis de combiner les données issues d'observation avec ceux des discours de nos enquêtés, offrant ainsi une compréhension nuancée des rapports de genre et des inégalités structurelles dans le milieu minier artisanal.

2.2.1.1. Population cible et échantillonnage

La population cible de cette étude est constitué des personnes impliquées directement dans l'exploitation minière artisanale à Luhihi, c'est-à-dire toutes personnes qui participent de manière active dans les différentes étapes de la chaîne de valeur des minerais à Luhihi, qu'il s'agisse de l'extraction, du transport, de la transformation ou encore de la commercialisation des ressources extraites, des coopératives et des services étatiques.

L'échantillonnage repose sur une approche intentionnelle : les participants ont été choisis pour leur expérience significative dans les différentes étapes de la chaîne de valeur.

Au total, nous avons fait des entretiens avec 15 personnes. Parmi celles-ci, trois femmes détentrices de puits, communément appelées PDG³, qui accepté de partager leurs expériences dans le secteur. Nous avons également interviewé 6 creuseurs afin de recueillir le point de vue des hommes sur la place des femmes dans l'exploitation minière. Deux membres de coopératives minières ont donné leur avis sur l'organisation du secteur, tandis que trois femmes exerçant de petites activités commerciales sur le site minier (restauration, bistro, etc.) ont témoigné de leur quotidien. Enfin, un leader communautaire nous a aidé à mieux comprendre les enjeux liés à l'exploitation minière artisanale. Ce choix méthodologique vise à garantir une

³ Nom donné aux propriétaires des puits des minerais

représentativité permettant d'analyser comparativement les rôles et les conditions de travail des hommes et des femmes au sein du secteur minier artisanal.

Pour constituer notre échantillon, nous avons choisi des participants en utilisant le tirage raisonné, complété par la technique de boule de neige. Pour faire partie de cette étude, les participants devaient répondre à quelques critères. Tout d'abord, ils devaient avoir au moins une année d'expérience en exploitation minière artisanale à Luhihi, ensuite, il était essentiel que ses activités soient directement liées à l'exploitation minière et être disposé à répondre aux questions.

Pour ce faire, pour commencer, nous avons décidé de nous tourner vers notre réseau d'amis pour trouver des participants potentiels à notre étude. C'est ainsi que nous avons rencontré notre première personne à interviewer, qui a gentiment accepté de nous recevoir sur son lieu de travail. Après l'entretien, elle nous a mis en contact avec certains de ses collègues actifs dans l'exploitation minière. Grâce à la technique de boule de neige, nous avons pu interviewer plusieurs autres personnes. Cependant, après le 13^e, le 14^e et le 15^e participant, nous n'avons plus obtenu de nouvelles informations. Nous avons alors conclu que nous avons probablement couvert l'ensemble de la thématique.

2.2.1.2. Déroutement de la collecte des données

Pour collecter les données, nous avons mené des entretiens avec différentes personnes, notamment les femmes, afin de mieux comprendre la place du genre dans ce secteur. Les échanges, d'une durée moyenne de 20 minutes, se déroulaient directement sur les lieux d'activité des enquêtés, après une explication claire de l'objet de l'entretien. Les interviews se faisaient en swahili.

La collecte des données s'est déroulée pendant deux mois, du 23 janvier au 27 février 2025, à cause des perturbations liées à la situation sécuritaire dans l'Est de la République démocratique du Congo. Elle a été réalisée avec l'appui d'un enquêteur rémunéré et déployé sur place. Celui-ci a enregistré les entretiens, et les autres données ont été recueillies via la plateforme KoboCollect.

2.2.1.3. Difficultés rencontrées

Divers obstacles ont été identifiés durant la phase de collecte des données. Premièrement, l'interaction avec les participants à l'étude s'est avérée difficile en raison des troubles causés

par l'instabilité sécuritaire persistante dans l'est de la République Démocratique du Congo. Certains participants ont manifesté de la réticence à partager leurs expériences, en raison de la sensibilité des questions relatives au genre et aux conditions de travail. Par ailleurs, la question de l'accessibilité des sites miniers a posé un défi logistique en entraînant une augmentation du temps et des ressources requises. En dernier lieu, la présence de mécanismes informels encadrant l'activité minière a restreint notre capacité à interagir avec certains acteurs.

2.2.2. Technique d'analyse des données

Cette recherche s'inscrit dans une approche qualitative et cherche à analyser les perceptions, les représentations et les expériences des différents acteurs évoluant dans le secteur minier artisanal à Luhiri en lien avec la notion de genre. En s'intéressant aux rapports de genre, la présente recherche met en relief les formes d'inégalités structurelles qui traversent cet univers professionnel. Il s'agit notamment d'analyser les conditions d'accès aux ressources et aux opportunités, les différences de trajectoires entre les hommes et les femmes, ainsi que les normes sociales et culturelles qui influencent leur positionnement et leur reconnaissance au sein du secteur.

2.2.2.1. Transcription des audios

Chaque entretien a été soigneusement transcrit, étape fondamentale du processus d'analyse. La transcription a été réalisée avec une attention particulière afin de restituer fidèlement non seulement les propos, mais aussi les intonations et les émotions des participants. Ce soin a permis de préserver les nuances des réponses et de renforcer notre immersion dans leurs récits.

Ces transcriptions nous ont permis d'identifier des thèmes émergents, de repérer des motifs récurrents et de souligner des passages particulièrement évocateurs, reflétant les aspirations et les défis des participants. Ce travail nous a aidés à structurer notre analyse tout en considérant ces témoignages comme de véritables expériences humaines, au-delà de simples données.

2.2.2.2. Consolidation des données et élaboration de thèmes

Une fois les entretiens transcrits, nous avons entamé le processus de consolidation des données en créant une fiche synthétique pour chaque participant. Cette fiche a joué un rôle crucial en regroupant les éléments essentiels de chaque entretien, tels que les idées, la description de l'exploitation minière artisanale, les rôles des femmes et des hommes. En procédant ainsi, nous

avons pu obtenir une vision d'ensemble des données afin de faciliter l'identification de motifs récurrents.

Sur base de ces fiches synthétiques, nous avons ensuite dégagé plusieurs thèmes principaux afin d'orienter notre analyse : la description de l'exploitation minière, le rôle et la place de la femme dans l'exploitation minière. Ainsi, nous avons pu mettre en lumière des dynamiques spécifiques et des défis communs rencontrés par les femmes (Feller, 1977).

En définitive, cette étape de consolidation et de catégorisation thématique a été déterminante. Elle nous a permis d'établir des connexions entre les différentes expériences des participants et de dégager des conclusions significatives et de proposer des pistes de réflexion et recommandations, en tenant compte des aspirations et défis rencontrés par les acteurs, notamment les femmes, dans le contexte minier artisanal de Luhii.

2.2.2.3. Analyse des données : Analyse des contenus

Afin d'analyser les données qualitatives recueillies lors des interviews, nous avons opté pour l'analyse de contenu. Cette méthode vise à construire de nouvelles théories non pas à partir d'hypothèses préconçues, mais à partir des données recueillies directement sur le terrain. Selon Lejeune (2014), elle convient « à toute question visant à comprendre les acteurs, en partant de la façon dont ils vivent et appréhendent ce qui leur arrive ». Dans son manuel d'analyse qualitative, cet auteur met en avant deux avantages de l'analyse de contenu : elle présente d'excellentes vertus didactiques et elle est reconnue au niveau international. En résumé, la méthode recommande un travail d'analyse en trois temps :

- Le codage ouvert : il consiste en une analyse minutieuse des retranscriptions d'entretiens, réalisée ligne par ligne ou, dans notre cas, paragraphe par paragraphe. Cette étape permet d'identifier progressivement des étiquettes, des propriétés et des catégories.
- Le codage axial : il approfondit la première étape en organisant les propriétés théoriques et les catégories découvertes. Nous avons utilisé un tableau des propriétés pour comparer les entretiens et mettre en lumière les relations entre les différentes situations rencontrées.
- Le codage sélectif : il nous a permis de relier les catégories retenues afin de créer un « système global » (Lejeune, 2010). Cette phase a intégré les articulations du codage axial, nous amenant à réfléchir sur le rôle de chaque catégorie en lien avec notre question de recherche.

Dans ce processus, l'analyse verticale a été fondamentale, car elle nous a permis d'explorer chaque entretien en profondeur. En nous concentrant sur les logiques et les motifs propres à chaque participant, nous avons pu dégager des conclusions spécifiques reflétant leurs expériences face aux défis du genre dans l'exploitation minière artisanale à Luhihi. Cette approche a éclairé la manière dont chaque individu interprète sa situation et les stratégies qu'il déploie pour naviguer dans un environnement professionnel souvent complexe et incertain.

Tout au long de ce processus, nous avons veillé à valider régulièrement nos conclusions en revenant aux données brutes. Cette étape de validation a été essentielle pour garantir que nos observations étaient en accord avec les témoignages recueillis. En confrontant nos premières impressions avec les transcriptions, nous avons affiné notre compréhension des thèmes émergents et assuré la rigueur de notre analyse. Ce retour constant aux données a non seulement renforcé la crédibilité de nos résultats et enrichi notre interprétation des défis et des opportunités rencontrés par les enquêtés.

Chapitre 3 : PRESENTATION, ANALYSE, INTERPRETATION DES RESULTATS

Ce chapitre est axé à la présentation des résultats de la recherche menée auprès des femmes commerçantes, des membres des coopératives minières, des PDG (propriétaires de puits), des creuseurs, ainsi que du responsable de l'entité de Luhihi. L'objectif est de mettre en évidence les inégalités sociales basées sur le genre, les rôles genrés attribués dans la zone minière, les stratégies de résistance développées par les femmes ainsi que les obstacles structurels entravant leur accès aux ressources.

3.1. Description de l'exploitation minière artisanale à Luhihi

L'exploitation minière artisanale à Luhihi, située dans le territoire de Kabare, est principalement axée sur l'extraction de ressources telles que l'or et le coltan. Cette activité, qui a commencé à se développer en 2014, s'effectue à petite échelle, souvent par des individus ou des groupes organisés en coopératives minières. Les techniques utilisées sont rudimentaires, reposant sur des outils tels que bêches, pioches, machettes, et autres équipements simples. Les mineurs, qu'ils soient hommes, femmes ou enfants, travaillent dans des conditions difficiles et dangereuses, souvent sans protection adéquate contre des substances toxiques comme le mercure et le cyanure.

Toutefois, l'exploitation artisanale n'est pas sans défis. Les conditions de travail sont précaires, avec une exposition aux risques sanitaires tels que les maladies sexuellement transmissibles⁴ et les accidents. De plus, l'inapplicabilité des textes légaux régissant l'exploitation minière en RDC entraîne des problèmes de traçabilité et d'évasion fiscale. La présence d'enfants mineurs dans les mines soulève des préoccupations éthiques, notamment l'abandon scolaire et l'exposition à des situations dangereuses. Bien que cette activité offre des opportunités économiques pour les communautés locales, elle a des effets néfastes sur l'environnement et soulève des inquiétudes en matière de droits humains, en particulier en ce qui concerne l'égalité de genre dans le milieu professionnel.

Ainsi, des efforts pour formaliser le secteur et améliorer les conditions de travail sont essentiels pour garantir un développement durable à Luhihi.

⁴ Spécialement le Sida, la blennorragie et d'autres IST, étant donné que les maisons de fortunes se trouvant dans le site minier et à Luhihi n'exigent pas aux femmes et aux hommes l'utilisation de préservatifs, ni le dépistage, qui est pourtant gratuit. Un creuseur nous a révélé « ...certains hommes refusent d'utiliser de préservatif car se disant qu'on ne suce pas le bonbon dans le sachet ... »

3.2. Rôles de genre dans l'exploitation minière à Luhihi

Les rôles dans l'exploitation minière artisanale sont distincts et influencés par des normes de genre. Les hommes occupent généralement des postes à responsabilité liés à l'extraction et à la gestion des opérations minières. Ils sont responsables de plusieurs tunnels et puits, s'occupent du creusage et de l'extraction des minerais, et assurent le transport du minerai brut vers les zones de traitement.

Un des creuseurs interviewés a spécifié :

« Il est strictement interdit aux femmes d'entrer ni de s'approcher du puits. Si une femme est vue au site, nous pouvons même la tuer même si c'est elle la PDG. C'est comme ça la loi ici ».

De plus, les hommes sont impliqués dans le tamisage et le tri des minerais, et ont souvent la charge de la vente et de la négociation avec les acheteurs. Ils jouent également un rôle essentiel dans la sécurité des sites miniers, supervisent les travaux, s'occupent du concassage et du broyage des minerais, lavent et trient les particules précieuses et servent de médiateurs entre les creuseurs. Leur position de dominance dans ces activités reflète des perceptions culturelles qui les considèrent comme les principaux acteurs de l'exploitation minière artisanale.

Mais, les femmes, bien qu'elles soient souvent limitées par des particularismes culturels, contribuent de manière significative à l'exploitation minière comme le souligne bien Mudimba (Mudimba, 2017). Elles n'interviennent que dans le transport du minerai vers les points de traitement et rarement dans le tri des particules précieuses. Beaucoup d'entre elles gèrent surtout des petits commerces, vendant de la nourriture et du matériel aux travailleurs du site minier. Malgré leur rôle essentiel, les femmes font face à de nombreux défis, notamment liés à leurs mauvaises conditions de travail, ainsi qu'à des risques d'exploitation sexuelle et de violence basée sur le genre.

Une femme a déclaré :

« Je suis venu à Luhihi dans le but de faire d'exploiter et commercer les minerais. J'ai mon puits d'or mais je ne peux pas y accéder parce que je suis une femme. Les hommes refusent de faire affaire avec moi. C'est mon fils qui fait tout et moi je gère à distance avec tous les risques afférents car je ne saurais pas contrôler mon activité. Maintenant je tiens ce restaurant et ici je subis des tracasseries de tout genre »

En effet, les contributions des femmes sont sous-estimées, et celles-ci sont généralement exclues des postes de décision. Cependant, certaines femmes commencent à occuper des rôles de leadership au sein des coopératives minières, ce qui souligne l'importance de leur inclusion pour promouvoir l'égalité et améliorer les conditions de vie dans la communauté.

3.3. Des motivations et contraintes de la participation dans l'exploitation minière à Luhihi

Les motivations pour la participation des hommes et des femmes dans l'exploitation artisanale des minerais à Luhihi varient considérablement selon le genre. Pour les hommes, les opportunités économiques représentent un moteur majeur, car le secteur minier constitue une source de revenus essentielle dans un contexte où les emplois formels sont rares. Un creuseur a déclaré « *Je suis venu à Luhihi par manque d'emploi en ville. Ici c'est qui m'intéresse le plus c'est juste l'argent pas plus...* ». Leur facilité d'accès aux sites miniers leur permet de contrôler les chaînes de valeur, notamment la commercialisation et la négociation des prix, renforçant ainsi leur statut social et leur pouvoir en tant que pourvoyeurs de ressources.

En revanche, les femmes sont souvent motivées par le besoin de revenus complémentaires pour subvenir aux besoins de leur famille, en raison de l'absence d'autres opportunités économiques. « *Mon mari m'a abandonnée en me laissant quatre enfants. Je dois m'occuper d'eux mais il n'y a pas d'emploi pour moi. J'ai donc décidé de venir à Luhihi pour chercher de quoi subvenir aux besoins de mes enfants et moi.....* » a déclaré une femme sur le site. Elles peuvent intégrer des tâches annexes, comme le concassage et le lavage, qui nécessitent moins de capital initial, mais sont souvent précaires et mal rémunérées.

En outre, des contraintes significatives freinent la participation des deux sexes. Pour les hommes, les conditions de travail dangereuses (risques d'effondrement des tunnels et d'accidents liés aux outils rudimentaires), ainsi que la concurrence et l'instabilité des revenus, posent de réels défis. De plus, les contrôles et réglementations imposés par des autorités ou des groupes armés limitent l'accès aux sites miniers et entraînent des taxes illégales.

Chez les femmes, les obstacles sont tout aussi sévères : elles font face à des discriminations basées sur le genre qui limitent leur accès aux meilleures zones d'exploitation et à des financements. Les normes sociales et stéréotypes restrictifs rendent leur présence sur les sites miniers mal perçue, et elles doivent souvent composer avec des risques d'exploitation, de harcèlement et d'abus sexuels. Malgré leurs motivations économiques, les femmes sont

entravées par des contraintes structurelles et sociales qui les empêchent de tirer pleinement parti des opportunités offertes par le secteur minier.

3.4. Genre et exploitation minière artisanale à Luhihi

Tableau n°1 : Existence des tâches ou activités que les femmes ne sont pas autorisées ou encouragées à faire

	Effectifs	Pourcentage
Non	3	21,4
Oui	12	78,6
Total	15	100,0

Source : Données de terrain février 2025

Lors des interviews, une majorité significative des répondants (78,6 %) a indiqué que les femmes ne sont pas autorisées ou encouragées à effectuer certaines tâches. Cela souligne des inégalités de genre persistantes au sein de ce secteur. Les activités interdites aux femmes découlent souvent de croyances culturelles et de normes sociales qui dictent des rôles spécifiques selon le genre. Ainsi, les femmes sont souvent exclues des travaux dans les tunnels souterrains, où il est craint qu'elles puissent "porter malheur" ou attirer des accidents. De plus, *« la manipulation d'explosifs, nécessaire pour le fragmentage des roches, est réservée aux hommes. Le transport de charges lourdes, considéré comme trop pénible, ainsi que le travail de nuit, qui expose les femmes à des risques de sécurité, sont également des tâches auxquelles elles n'ont pas accès »*, comme l'a souligné un membre de la coopérative minière de Luhihi.

Les raisons de ces restrictions se justifient souvent par des croyances culturelles et des normes de genre. En effet, il existe des préjugés selon lesquels *« les femmes sont physiquement moins aptes à effectuer des tâches exigeantes ou lourdes que les hommes, ce qui les empêche d'accéder à des rôles de leadership ou à des postes techniques dans le secteur minier »*. En outre, certaines techniques de lavage et de tri des minerais leur sont interdites, et leur participation à la prise de décisions et à la gestion des sites miniers est très limitée. Bien que ces pratiques soient ancrées dans des traditions et des stéréotypes, elles entravent l'autonomisation économique des femmes et leur capacité à participer activement dans leurs communautés.

3.4.1. Défis de l'exploitation minière artisanale à Luhihi

Nous l'avons souligné dans les lignes précédentes, l'exploitation minière dans la province du Sud-Kivu en République Démocratique du Congo présente de nombreux défis majeurs qui affectent à la fois les mineurs et les communautés locales. Les conditions de travail sont souvent précaires et dangereuses, exposant les mineurs à divers risques sanitaires, dont la maladie VIH/SIDA. De plus, l'accès limité à des équipements de protection et à une formation adéquate accroît la vulnérabilité des travailleurs. Les conflits liés aux droits de propriété et à l'accès aux ressources minérales engendrent également des tensions au sein des communautés, exacerbant l'insécurité.

D'un point de vue environnemental, l'exploitation minière entraîne des problèmes tels que la déforestation, l'érosion et la pollution des eaux. L'utilisation de mercure et d'autres produits chimiques pour l'extraction de l'or contamine les rivières et les nappes phréatiques, menaçant la biodiversité et la santé des écosystèmes locaux. Les problèmes sociaux sont également préoccupants, avec de nombreux enfants impliqués dans l'exploitation minière, ce qui les prive d'éducation et compromet leur avenir. Les femmes, en particulier, subissent des violences basées sur le genre, y compris des abus sexuels, et sont souvent soumises à des tâches pénibles sans compensation adéquate.

Sur le plan économique, l'exploitation illégale et la fraude fiscale privent l'État de revenus importants, tandis que le manque d'infrastructures et de régulations complique la gestion de l'exploitation minière. Une autorité locale approchée a déploré : *« Malgré la richesse en minerais de la région, les communautés locales demeurent en grande partie pauvres en raison de la faible redistribution des revenus miniers »*

3.4.2. De l'accès aux ressources et opportunités économiques

L'exploitation minière artisanale est caractérisée par des inégalités de genre marquées dans l'accès aux ressources, ce qui se traduit par une répartition inéquitable des outils, des terrains et des bénéfices. Les hommes dominent le secteur, occupant principalement des rôles qui leur permettent d'accéder directement aux ressources minières. Une femme a déclaré :

« Nous femmes, il nous est interdit d'acheter un puits. Et si nous l'achetons, nous n'avons pas accès libre au site.... »

Une autre a renchéri : *« Les acheteurs sont aussi méfiants si c'est une femme qui vend l'or. Si moi je tombe sur l'or ou une autre matière, je cherche un homme pour m'aider à vendre... »*

En effet, les hommes sont majoritaires dans l'extraction et détiennent souvent les postes lucratifs de négociants et d'intermédiaires, ce qui leur permet de contrôler les circuits de vente et de maximiser leurs profits. De plus, la majorité des titres miniers et des postes de décision dans les coopératives sont détenus par des hommes, ce qui renforce leur pouvoir économique et décisionnel tout en rendant les femmes plus vulnérables à leur égard.

En revanche, les femmes sont souvent cantonnées à des rôles de soutien, tels que le concassage, le lavage et le transport de minerais. Ces tâches, bien que cruciales, sont généralement mal rémunérées et considérées comme moins valorisées. Les femmes peuvent également participer à de petites activités commerciales autour des sites miniers⁵, mais elles ont un accès limité aux circuits de gros commerce, où les marges bénéficiaires sont plus élevées. Cela contribue à une répartition inégale des revenus, les hommes captant une part significative des bénéfices générés par l'exploitation minière, tandis que les femmes perçoivent des rémunérations bien inférieures.

Les inégalités dans l'accès aux ressources et aux opportunités économiques sont souvent exacerbées par des normes socioculturelles qui excluent les femmes des postes clés. De plus, le manque de formation technique et d'accès à des financements limite leur capacité à progresser dans la chaîne de valeur minière. Pour remédier à ces inégalités, il est crucial de formaliser et de reconnaître le travail des femmes dans le secteur, d'améliorer leur accès au financement et aux formations, et de sensibiliser sur l'importance de l'égalité des genres.

3.2.1. Des défis d'accès aux opportunités économiques pour les femmes dans l'exploitation minière artisanale à Luhihi

« Les femmes ici jouent un rôle crucial, mais elles se heurtent à de nombreux défis qui limitent leur accès aux opportunités économiques » a déclaré un membre du comité de la coopérative minière de Luhihi. Ces obstacles sont ancrés dans des facteurs sociaux, économiques, culturels et légaux qui renforcent les inégalités de genre dans le secteur minier.

L'une des principales barrières est la discrimination qui les exclut souvent des postes stratégiques et des rôles les plus lucratifs, tels que creuseuses ou négociantes de gros. La gestion des ressources et des coopératives minières est largement dominée par des hommes, ce qui réduit considérablement la participation économique des femmes. De plus, l'accès au financement est un défi majeur ; les femmes ont souvent du mal à obtenir des fonds nécessaires

⁵ Les sites miniers sont interdits aux femmes.

pour investir dans l'achat et la revente de minerais, en raison de l'absence de garanties financières exigées par les institutions de crédit.

Les femmes se voient souvent attribuer des tâches moins valorisées et mal rémunérées, telles que le concassage et le lavage des minerais. Ces emplois précaires sont souvent informels et sans protection sociale, ce qui limite leur sécurité économique. En outre, des normes socioculturelles restrictives et des stéréotypes de genre peuvent stigmatiser les femmes qui cherchent à s'engager dans des activités économiques plus lucratives, les excluant encore davantage des opportunités.

L'insécurité et la violence basées sur le genre constituent également des défis considérables. Les femmes sur les sites miniers sont souvent victimes de harcèlement sexuel et d'abus, et l'environnement instable, parfois contrôlé par des groupes armés, les expose à des risques plus élevés. De plus, le manque de formation technique et d'accès à l'information sur le marché limite leurs compétences et leur capacité à négocier des prix équitables pour leurs produits.

4.2.2. Conflits de genre dans la gestion des revenus de l'exploitation minière à Luhihi

Dans l'exploitation minière artisanale à Luhihi, les conflits de genre liés à la gestion des revenus sont fréquents et reflètent des inégalités profondément enracinées. Les femmes, bien qu'elles jouent un rôle essentiel dans le processus minier, se heurtent à de nombreux obstacles qui limitent leur accès aux bénéfices financiers. Les hommes dominent souvent les décisions financières, contrôlant la répartition des revenus et laissant les femmes avec un accès limité aux ressources. Cette situation crée des tensions, car les femmes sont souvent financièrement dépendantes de leurs conjoints ou d'autres hommes, malgré leur contribution au processus d'extraction et de commerce.

Les inégalités dans la répartition des revenus se manifestent également au sein des ménages. Les hommes utilisent souvent les revenus miniers sans consulter leurs épouses, ce qui engendre des conflits domestiques. De plus, une partie des bénéfices est parfois utilisée pour des dépenses non productives, comme l'alcool ou les jeux d'argent, au détriment des besoins familiaux essentiels tels que l'éducation et la santé. Certaines femmes subissent même des violences lorsqu'elles revendiquent une part équitable des revenus familiaux, ou sont privées d'accès à l'argent par leurs conjoints.

C'est le cas de cette femme, tenancière d'un restaurant qui a déclaré :

« J'ai un puits et ce restaurant. C'est mon mari qui gère le puits étant donné que je ne peux pas y accéder mais il n'apporte quasiment rien à la maison. Chaque jour il est ivre et si j'essaie de lui demander des comptes, il commence des bagarres et sa famille me traite de sorcière et de pute postulant que j'ai des amants au restaurant. La vie est difficile et la justice ici chez nous ne tient pas compte des revendications des femmes. Si j'avais des moyens je serais déjà divorcée mais je ne peux pas tenir dans ce milieu si je n'ai pas de mari. Je serais mal vue... »

Les femmes sont également exclues des structures de prise de décision économique, avec peu de représentation dans la gestion des coopératives minières. Cette absence de voix dans les décisions économiques limite leur capacité à influencer l'utilisation des revenus miniers. En outre, des discriminations persistent dans l'attribution des opportunités économiques, où les hommes favorisent souvent d'autres hommes, écartant ainsi les femmes de l'accès à des contrats et à des financements.

La stigmatisation des femmes qui réussissent économiquement dans le secteur minier renforce encore les conflits, car elles peuvent être perçues comme des menaces par les hommes, entraînant exclusion sociale et rivalités. Pour surmonter ces défis, des solutions telles que l'éducation sur l'égalité de genre, l'autonomisation financière des femmes, et une meilleure inclusion dans la prise de décision économique sont nécessaires, mais les organisations de défense de droit des femmes sont moins opérationnelles dans cette contrée.

3.4.3. Impacts sociaux et économiques des pratiques genrées

La participation des femmes et des hommes à cette activité a des répercussions significatives sur les conditions de vie des ménages, touchant divers aspects tels que les revenus, l'éducation et la santé. Une femme a déclaré : *« Mes activités ici me permettent de m'occuper de ma petite famille et scolariser mes enfants »*. En effet, les revenus générés par l'exploitation minière permettent aux femmes d'améliorer la qualité de vie de leur famille nonobstant les inégalités persistantes. De plus, les revenus de ménage des exploitants miniers sont directement influencés par l'activité minière, ce qui souligne l'importance économique de cette activité pour la survie des familles.

Cependant, le temps consacré à l'exploitation minière a des conséquences négatives. Les femmes, en particulier, rapportent que *« cette activité exige beaucoup de temps »* ce qui les

amène à négliger leurs enfants et leurs conjoints. Cela peut avoir un impact sur la cohésion dans leurs familles et sur le maintien des liens de mariage.

De plus, le développement de l'exploitation minière à Luhihi a entraîné des tensions sociales, notamment des conflits liés à la propriété des terres et à la répartition des bénéfices. Les femmes, bien que souvent exclues des bénéfices directs, ont commencé à s'organiser pour revendiquer leurs droits et améliorer leur situation.

Les inégalités et les tensions liées au genre ont des répercussions importantes sur les interactions sociales au sein de la communauté. De nombreuses femmes se retrouvent au chômage, se considérant comme faibles et peu accomplies, tout en ayant des compétences à offrir pour le développement économique. Les stéréotypes de genre renforcent les rôles traditionnels, limitant les opportunités pour les femmes et freinant leur participation active, ce qui fragilise la cohésion sociale et entrave le développement communautaire.

Les conséquences de ces inégalités incluent la précarité économique des femmes, qui restent souvent dans des emplois mal rémunérés et dépendent financièrement de leurs conjoints. Cela accentue les inégalités sociales et crée un écart significatif entre les hommes et les femmes. De plus, les violences basées sur le genre, comme le harcèlement sur les sites miniers et la violence domestique, sont des problèmes persistants qui aggravent la situation des femmes.

4.4. Perspectives pour réduire les inégalités de genre dans l'exploitation minière artisanale à Luhihi

Pour réduire les inégalités entre les hommes et les femmes dans ce secteur, plusieurs changements et améliorations doivent être envisagés. Les membres de coopérative ont souligné l'importance de « *l'amélioration de la formation, notamment par la mise en place d'ateliers et de séminaires, afin d'accroître les compétences des femmes et de favoriser leur participation active dans le secteur* ». Ceci débouchera sur un autre point crucial qui est le changement des mentalités au sein de la société, en démontrant que les femmes sont tout aussi capables que les hommes de contribuer au développement du secteur minier. Cela nécessite de leur donner des chances égales de travailler, d'être indépendantes et autonomes.

Il est également recommandé d'impliquer davantage les femmes dans l'exploitation minière artisanale et de mettre en place un cadre légal spécifique pour leur protection et participation dans ce secteur. « *Je souhaite que la femme jouisse les mêmes prérogatives que les hommes* » a déclaré une femme PDG. Cela pourrait inclure des actions économiques, sociales, juridiques et

institutionnelles pour garantir que les femmes bénéficient pleinement des opportunités offertes par l'exploitation minière.

a) Autonomisation économique et égalité d'accès

Pour favoriser l'autonomisation économique des femmes, il est essentiel de faciliter leur accès aux financements, par le biais de fonds de crédit et de microfinancements. De plus, encourager l'entrepreneuriat féminin par des formations en gestion et en commerce peut aider les femmes à diversifier leurs sources de revenus. Parallèlement, des politiques devraient être instaurées pour garantir un paiement équitable pour les tâches effectuées par les femmes.

b) Participation aux instances de décision

Encourager la participation des femmes dans les coopératives minières et créer des quotas de représentativité dans les postes de décision sont des mesures nécessaires. Il est également crucial de renforcer la formation technique des femmes, leur permettant d'accéder à des postes mieux rémunérés et plus qualifiés.

c) Lutte contre les violences et sensibilisation

La lutte contre les violences basées sur le genre doit être une priorité, avec la création de mécanismes de protection pour signaler et sanctionner les abus. Impliquer les hommes dans cette lutte et mener des campagnes de sensibilisation sur l'égalité des genres sont aussi des actions essentielles. En parallèle, renforcer l'application des lois existantes pour protéger les droits des femmes est crucial.

d) Changement des normes sociales et développement durable

Il est impératif de travailler sur le changement des normes sociales en menant des campagnes de sensibilisation pour lutter contre les stéréotypes de genre. Encourager l'éducation des filles et valoriser le rôle économique des femmes dans la communauté est également fondamental. Enfin, pour assurer un développement durable, il est recommandé de diversifier les activités économiques locales, créer des coopératives féminines et former les femmes à des pratiques minières respectueuses de l'environnement.

Analyse des résultats

Dans cette section, nous passons en revue les résultats de nos analyses et les confrontons à ceux des autres chercheurs. En effet, comme souligné dans la revue empirique, l'exploitation minière artisanale en République Démocratique du Congo (RDC) offre des opportunités économiques significatives, mais elle est également associée à des défis majeurs, notamment en matière de droits humains et d'impact environnemental. Nos résultats concernant le territoire de Luhihi confirment cette dichotomie. L'exploitation artisanale, qui a commencé à se développer en 2014, a effectivement permis de générer des revenus pour de nombreuses familles, mais ces bénéfices ne sont pas répartis équitablement.

Nos données montrent que 37,5 % des répondants estiment que les revenus provenant de l'exploitation minière affectent non seulement le revenu du ménage, mais aussi la scolarité des enfants et les soins médicaux. Cela rejoint les conclusions de Konkobo et al. (2020) sur l'importance économique de l'exploitation minière artisanale, mais aussi sur ses effets néfastes sur la société, comme l'exploitation des femmes et des enfants. De plus, la dégradation de l'environnement, observée par Ngandu (2009) et confirmée dans notre recherche, soulève des préoccupations quant à la durabilité de cette activité.

Au sujet du rôle de la femme et les inégalités de genre dans le secteur d'exploitation minière artisanale, nos résultats mettent en exergue les inégalités de genre présentes à Luhihi, où 75 % des répondants affirment que les femmes ne sont pas autorisées à effectuer certaines tâches, dans la mesure où l'accès au site minier leur est interdit et surtout la gestion de puits, ce qui est contraire au code minier congolais. Cela résonne avec les travaux d'Allou (2022), qui souligne que les femmes sont souvent exclues des rôles de leadership et subissent des stéréotypes de genre. Les témoignages recueillis dans notre étude montrent que les femmes, bien qu'elles jouent un rôle essentiel dans le processus minier, sont souvent marginalisées et confrontées à des conditions de travail précaires.

L'écart de revenus entre hommes et femmes, illustré dans nos résultats, est également confirmé par les études citées dans la revue, comme celles d'Ekomené (2020), qui soulignent la nécessité de réviser le code minier pour promouvoir l'égalité des genres. Il semble urgent de mettre en place des initiatives visant à renforcer l'autonomisation économique des femmes dans le secteur.

De ce fait, notre recherche révèle des conflits de genre liés à la gestion des revenus, où les hommes dominent les décisions financières, laissant les femmes financièrement dépendantes. Cette dynamique est en accord avec les conclusions de Baudouin Hamuli (2008) et Kiwende (2022), qui identifient des tensions sociales et des conflits liés à l'exploitation minière. Les femmes subissent souvent des violences lorsqu'elles revendiquent une part équitable des revenus, illustrant les risques associés à leur participation dans ce secteur.

Ainsi, nos résultats s'inscrivent dans la lignée des recherches précédentes, renforçant l'idée que, bien que l'exploitation minière artisanale puisse offrir des opportunités économiques, elle pose également des défis importants, notamment en matière d'inégalités de genre et de durabilité environnementale. Pour répondre à ces enjeux, il est essentiel d'adopter des approches inclusives qui favorisent la participation des femmes et garantissent leurs droits.

Il est impératif d'encourager des politiques qui facilitent l'accès des femmes aux ressources économiques et aux postes de décision au sein des coopératives minières. De plus, des campagnes de sensibilisation sont nécessaires pour changer les mentalités et les normes sociales qui perpétuent la discrimination de genre. En fin de compte, des efforts coordonnés entre les autorités locales, les organisations de la société civile et les acteurs économiques seront cruciaux pour améliorer les conditions de vie des communautés impliquées dans l'exploitation minière artisanale à Luhihi et au-delà.

CONCLUSION GENERALE

L'exploitation minière artisanale à Luhihi, Sud-Kivu, en République Démocratique du Congo, constitue un secteur clé de l'économie locale, mais elle engendre des dynamiques de genre complexes qui influencent à la fois les conditions de vie et les interactions sociales au sein des communautés. Cette étude a permis d'analyser les rapports de genre dans ce secteur et d'examiner leur impact sur les opportunités économiques, la cohésion sociale et les conditions de vie des populations locales. L'hypothèse formulée, selon laquelle les rapports de genre façonnent les conditions de vie et les opportunités économiques tout en renforçant les inégalités sociales entre les sexes, s'est avérée fondée.

Les résultats de l'analyse ont mis en évidence que les femmes, bien que présentes dans l'exploitation minière, se retrouvent souvent confinées à des rôles subalternes, à la fois dans la hiérarchie de l'industrie minière et dans la structure sociale plus large. Leur accès limité aux ressources économiques, leur marginalisation dans les processus décisionnels et les violences basées sur le genre qu'elles subissent exacerbent leur précarité et renforcent les inégalités sociales. En outre, les stéréotypes de genre et les normes culturelles établissent des frontières strictes qui limitent les possibilités de participation active des femmes et entravent leur émancipation économique et sociale.

L'exploitation minière, tout en offrant des opportunités économiques, a également des effets délétères sur la santé publique, la dégradation des ressources naturelles et l'équité sociale. Les tensions générées par ces inégalités créent des divisions au sein des communautés, alimentant des conflits intergénérationnels et entre hommes et femmes. De plus, l'accès limité à l'éducation pour les filles et les violences sexuelles sur les sites miniers sont des enjeux majeurs qui agissent comme des freins au développement durable et à la promotion d'une société plus équitable.

Cette étude souligne l'importance de prendre en compte les dynamiques de genre dans les politiques d'exploitation minière à Luhihi. Il est impératif de mettre en place des stratégies d'inclusion qui favorisent la participation équitable des femmes dans le secteur minier et dans la prise de décisions locales. Ces mesures doivent également aborder les problèmes de santé, de sécurité et de conditions de vie, tout en œuvrant pour l'autonomisation économique des femmes et la réduction des inégalités sociales. Pour que le secteur minier artisanale contribue réellement au développement de la région, il est crucial de lutter contre les discriminations de genre et de promouvoir une gouvernance inclusive, durable et équitable.

Recommandations pour réduire les inégalités de genre dans l'exploitation minière artisanale à Luhihi

Pour diminuer les inégalités entre les hommes et les femmes dans le secteur minier artisanal à Luhihi, une série d'actions doit être mise en œuvre à plusieurs niveaux : économique, social, juridique et institutionnel. Ces mesures visent à garantir que les femmes puissent profiter pleinement des opportunités offertes par ce secteur, tout en contribuant à un développement plus équitable et durable. L'autonomisation économique des femmes apparaît comme une priorité. Pour ce faire, il est essentiel de faciliter leur accès à des financements spécifiques, tels que des fonds de crédit et des microfinancements, afin qu'elles puissent investir dans l'exploitation minière ou d'autres activités génératrices de revenus. De plus, encourager l'entrepreneuriat féminin par le biais de formations en gestion financière et en commerce est crucial pour les aider à diversifier leurs sources de revenus. Enfin, il est impératif d'instaurer des politiques garantissant une rémunération égale pour les tâches effectuées, contribuant ainsi à une plus grande égalité économique.

Un autre aspect important est l'égalité d'accès aux postes de gestion et de décision. Il est nécessaire de promouvoir la participation des femmes dans les coopératives minières en intégrant davantage d'entre elles dans les structures de gouvernance. La mise en place de quotas pour assurer la représentativité des femmes dans les postes décisionnels est également une mesure essentielle. Parallèlement, renforcer la formation technique des femmes permettra de leur donner accès à des postes mieux rémunérés et plus qualifiés dans le secteur minier, favorisant ainsi leur avancée professionnelle.

Enfin, la lutte contre les violences et les discriminations basées sur le genre est une composante indispensable des efforts pour réduire les inégalités. Cela passe par la création de mécanismes locaux de protection permettant de signaler et sanctionner les violences et le harcèlement sexuel sur les sites miniers. Impliquer les hommes dans cette lutte par des campagnes de sensibilisation est également crucial pour promouvoir des relations de travail respectueuses. De plus, il est fondamental de garantir l'application stricte des lois qui protègent les droits des femmes et sanctionnent les abus sexistes. Parallèlement, des efforts doivent être fournis pour changer les normes sociales, notamment à travers des campagnes de sensibilisation sur les stéréotypes de genre, l'encouragement de l'éducation des filles, et la valorisation du rôle économique des femmes dans le secteur minier.

Bibliographie

- ALLOU Tolla Koffi (Décembre 2022) Situation socio-économique de la femme dans les mines artisanales au nord de la CÔTE D'IVOIRE [Article] // DJIBOUL, N°004, Vol.3. - - pp. 592– 607.
- Bodo, A. J. L. M. (2008). Les forêts communautaires et le modèle entrepreneurial au Cameroun. État des lieux, défis et options pour la viabilité. *Workshop on Forest Governance & Decentralization in Africa, April*, 33.
- Boutinot, L., Karpe, P., Mandjek, O. I., Fache, V., & Dkamela, G. P. (2016). La gestion inclusive des forêts d'Afrique centrale. Passer de la participation au partage des pouvoirs. Dans *La gestion inclusive des forêts d'Afrique centrale: de la participation au partage des pouvoirs* (Numéro June).
- Buttoud, G., Nguinguiri, J.-C., Aubert, S., Bakouma, J., Karsenty, A., Kouplevatskaya Buttoud, I., & Lescuyer, G. (2016). *La gestion inclusive des forêts d'Afrique centrale*. 248.
- Bousselmi, H. el W., Ceular Villamandos, N. (dir. tes. ., & Caridad y Ocerín, J. M. (dir. tes. . (2019). *Gobernanza, responsabilidad social y atractivo empresarial*.
- Buss, D. D., Rutherford, B., Hinton, J., Stewart, J., Lebert, J., Côté, E., Sebina-Zziwa, A., Kibombo, R., & Kisekka, F. (2017). *Le genre et l ' exploitation minière artisanale et à petite échelle en Afrique centrale et de l ' Est : bénéfices et barrières*. 68.
- Charruau, P., & Épaulard, A. (2017). *Disparités spatiales de salaire et externalités de capital humain*.
- Cadastre minier Code minier révisé et annoté de la République démocratique du Congo [Journal]. - 2020.
- Doris Buss et Blair Rutherford Gendering women's livelihoods in artisanal and small-scale mining: an introduction [Journal] // Canadian Journal of African Studies / Revue canadienne des études africaines. - 2020. - pp. 54:1, 1-16, DOI: 10.1080/00083968.2019.1691028.
- Des, E. T., En, F., Francophone, A. F., & Barry, M. G. (2020). *L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN AFRIQUE : LE CAS DE L'UNIVERSITÉ D*. 2-4.
- Ekomené Genèse Bibi L'éligibilité des femmes aux droits miniers en République Démocratique du Congo (RDC). Défis et perspectives [Article] // <https://www.nomos-elibrary.de>. - 2020.
- Ezzerhouni, A., Malki, T. EL, & MALKI Vol, E. (2022). *Intention entrepreneuriale hybride : L'importance de l'innovation Mots-clés :Entrepreneuriat, entrepreneuriat hybride, innovation, innovation entrepreneuriale*.

- Fatima-zohra, A. (2023). *L ' entrepreneuriat féminin et la théorie du « genre » : une revue de la littérature*. 9, 1-16.
- Fatima Ezzahra, L. (2022). HUMAN CAPITAL, A CHALLENGE FOR SUSTAINABLE IMPROVEMENT OF THE BUSINESS CLIMATE. Dans *The Journal of Quality in Education (JoQiE)* (Vol. 12).
- Faty, N., & Fall, M. (2021). *La promotion de l ' empowerment et de l ' entrepreneuriat féminin auprès des femmes exclues des politiques sociales et économiques au Sénégal*. 30, 31-37.
- Feller, J. (1977). L'Analyse du contenu de L. Bardin. *Communication et langages*, N°35, 123-124.
- Geenen, S., Kamundala, G., & Iragi, F. (2011). Le pari qui paralysait: la suspension des activités minières artisanales au Sud-Kivu. *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2010-2011*, 3(1), 161-183.
- Ibourk, A., & Raoui, S. (2022). Impact des coopératives féminines sur l ' autonomisation des femmes au Maroc -Analyse spatiale-. 33^e Congreso Interacional del CIRIEC Valencia, 13-15 junio/ Nuevas dinámicas mundiales en la era post-Covid; desafios para la economia publica, social y cooperativa, 22.
- Kabunga, Dunia, P., Bikubanya, Divin-Luc, Marijsse, & Simon. (2021). Croyances culturelles et effectivité sur l'exploitation minière artisanale en RDC: entre contestation et négociation¹. *Conjonctures De L'Afrique Centrale*, 2017, 235.
- Kamundala, G. (2012). Exploitation minière industrielle et artisanale au Sud-Kivu Possibilités d ' une cohabitation pacifique ? *Rapport Technique*, December 2012, 23.
- Kegnide, C. M. (2025). *Influence de l ' éducation financière sur l ' accès au financement formel de l ' entrepreneuriat féminin : une étude empirique au Bénin Influence of financial education on access to formal financing for female entrepreneurship : an empirical study in Beni*. 6, 398-415.
- Kamundala, G., Marysse, S., & Iragi, F. (2014). *Viabilité économique de l ' exploitation artisanale de l ' or au Sud-Kivu face à la compétition des entreprises minières internationales*. Geenen.
- Karpe, P., Dkamela, G. P., Karpe, P., Patrice, G., & La, D. (2022). *La terre des communautés ' autochtones ' et ' vulnérables ' du Cameroun To cite this version : HAL Id : hal-*

03827981.

- Kiwende Serge Ilunga Exploitation minière ,conflits fonciers et mutations sociales dans l'hinterland de Kolwezi [Article] // ijssass.com/index.php/ijssass. - 25 octobre 2022.
- Konkobo Hermann et Sawadogo Issaka Exploitation minière artisanale et semimécanisée de l'or au Burkina Faso : Les acteur·trice·s de la chaîne opératoire, leur vécu quotidien et leurs perceptions des tentatives actuelles d'encadrement et de formalisation [Journal] // GLOCON Country Report, No. 5, Berlin : GLOCON.. - 2020.
- Makal Laurent et Kanteng Dieudonné La Protection Des Enfants De L'exploitation Minière Artisanale Dans La Province Du Lualaba : Analyse Des Mecanismes Et Des Pistes De Solution [Article] // KAS African Law Study Library – Librairie Africaine d'Etudes Juridiques . - 2018. - p. 402.
- Mukasa A. N. et Buraye J. K. (2009).s, La Filière Stannifère Artisanale Au Sud-Kivu : Cas Du Coltan Et De La Cassitérite. L'Afrique Des Grands Lac [Journal]. - 2009. - pp. Annuaire 2(May), 215–244..
- Maka, L., & Kantenga, D. (2018). La Protection Des Enfants De L'exploitation Minière Artisanale Dans La Province Du Lualaba : Analyse Des Mecanismes Et Des Pistes De Solution. *KAS African Law Study Library - Librairie Africaine d'Etudes Juridiques*, 5(3), 402-420. <https://doi.org/10.5771/2363-6262-2018-3-402>
- Montpellier, U., & Paul, I. I. I. (2013). *L ' impact des réseaux professionnels des femmes sur l ' entrepreneuriat féminin : Par ORTIZ-DIAZ Sara*. 1-91.
- Mudimba, P. C. (2017). *Re-defining gender equality in the South African mining sector*. October, 1-57.
- Muleka, C. K., Kazadi, D. N., Kakudji, P. Y., & Kabamba, L. N. (2023). Structure multidimensionnelle de la médecine traditionnelle au regard du droit congolais : cas de l'infertilité féminine dû à la maladie « Kunde » dans la ville de Lubumbashi. *Revue de l'Infirmier Congolais*, 7(1), 6-8. <https://doi.org/10.62126/zqrx.2023712>
- Niang, A. (2023). Autonomisation des femmes : entre la rationalité et la nécessité pragmatique. *Revue Internationale du Chercheur*, 4, 640-665.
- Ngandu Paulin Ntumba [Journal] // L'EXPLOITATION ARTISANALE DU DIAMANT DE TSHIKAPA ET SON IMPACT SUR LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT. - 2011. - pp. 22-40
- Rohstoffe Bundesanstalt für Geowissenschaften und Cartographie de l'exploitation minière artisanale du cuivre et du cobalt dans les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba en République Démocratique du Congo [Journal]. - 2019.

- RISPAL, M. H. (2001). *LES ETUDES DE CAS. APPLICATION A LA RECHERCHE EN GESTION*. 1-210.
- Phiri, B., & Chileshe, R. P. (2015). Gender in Zambian Mining: Women in Nonmetalliferous Smallscale Surface Mining Sector. *International Journal of Engineering Research and Technology (IJERT)*, 4(7), 1226-1233.
- Sangli, G., Ouattara, B., Azianu, K. A., Sangli, G., Ouattara, B., Azianu, K. A., & Ouedraogo, M. (2023). *Femmes et fréquentation des sites d ' orpaillage au Burkina Faso : un aperçu des perceptions de la communauté To cite this version : HAL Id : hal-04319808*.
- Sarr, N. F., & Fall, M. (2021). La promotion de l'empowerment et de l'entrepreneuriat féminin auprès des femmes exclues des politiques sociales et économiques au Sénégal. *Revue Organisations & territoires*, 30(2), 31-37.
<https://doi.org/10.1522/revueot.v30n2.1347>
- Simen, S. F., Banzoussi Niaka, U. N., Agbeno, Y., Beyala Mvindi, M.-L., & Paterné Nkoulou, S. (2024). impact de la transition numérique sur l'entrepreneuriat informel des femmes commerçantes à Libreville au Gabon. *Revue Organisations & territoires*, 33(1), 134-147. <https://doi.org/10.1522/revueot.v33n1.1718>
- Saad, E. L. O. (2019). *Titre: Énergies renouvelables : Quel défi pour réaliser une croissance économique et un développement durable pour le Maroc. Auteur(s): NAHAL Abdessamad,*.
- Sciences, U. D. E. S., Techniques, D. E. S., & Des, E. T. (2020). *Extraction MINIERE ARTISANALE ET A PETITE ECHELLE DE L ' OR ET MORbidite A KENIEROBA*.
- Stasiulis, D. (1999) « Feminist Intersectional Theorizing » p. 347-97. Toronto : Oxford up.
- Tolla Koffi ALLOU SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA FEMME DANS LES MINES ARTISANALES AU NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE [Article] // DJIBOUL, N°004, Vol.3. - Décembre 2022. - pp. 592– 607.
- Tychsen, J. & Charles, N. (2019). *La mine artisanale en Afrique de l'Ouest francophone*.
- Yaou, T. (2022). *Savoir-être et savoir-faire utiles à l ' insertion professionnelle des diplômés de l ' enseignement supérieur dans la région de la Kara (Togo) [Skills and know-how useful for the professional integration of higher education graduates in the Kara region*. 38(2), 232-242.

ANNEXE 1. GUIDE D'ENTRETIEN

Je suis Bulonza Karhanu Charline, étudiante à L'Université Catholique de Louvain en master en Etude de Genre. Dans le cadre de notre travail de mémoire portant sur « Genre et exploitation minière artisanale à Luhihi, Sud-Kivu, RD Congo » . Je viens auprès de vous afin de solliciter des informations pouvant me permettre d'amener à bon port cet exercice académique. Je vous garantis l'anonymat dans le traitement des informations que vous me fournirez qui ne seront utilisées qu'aux fins de la présente étude.

I. Identité de l'interviewé

1. Votre profil (titre ou poste occupé, ancienneté dans le secteur etc.)

Axe 1 : Rôles et responsabilités genrés dans l'exploitation minière artisanale

1. Décrivez nous sincèrement l'exploitation minière artisanale à Luhihi
2. Quels rôles spécifiques jouent les hommes et les femmes dans les différentes étapes de l'exploitation minière artisanale à Luhihi (extraction, transport, concassage, commerce, etc.) ?
3. Quelles sont les principales motivations ou contraintes qui influencent la participation des femmes et des hommes dans ce secteur ?
4. Existe-t-il des tâches ou des activités que les femmes ne sont pas autorisées ou encouragées à faire ? Pourquoi ?

Axe 2 : Accès aux ressources et opportunités économiques

4. Comment les ressources (outils, terrains, minerais) sont-elles réparties entre les hommes et les femmes dans le cadre de l'exploitation minière artisanale ?
5. Quels sont les principaux défis auxquels les femmes font face pour accéder aux opportunités économiques (par exemple : crédit, formation, soutien institutionnel) par rapport aux hommes ?
6. Quels types de relations ou de conflits liés au genre observez-vous dans la gestion des revenus ou des bénéfices tirés de l'activité minière ?

Axe 3 : Impacts sociaux et économiques des pratiques genrées

7. En quoi la participation des femmes et des hommes dans l'exploitation minière artisanale affecte-t-elle les conditions de vie de leurs ménages (revenus, éducation, santé) ?
8. Quel est l'impact de l'exploitation minière artisanale à LUHIHI / Sud Kivu sur les conditions socioéconomique des femmes
9. Quels changements sociaux ou économiques avez-vous observés dans la communauté de Luhihi depuis le développement de l'exploitation minière artisanale ?
10. Quelles sont les principales conséquences des inégalités ou des tensions liées au genre sur les interactions sociales dans votre communauté ?

Axe 4: Recommandations et perspectives

10. Que pensez-vous qu'il faudrait changer ou améliorer pour réduire les inégalités entre les hommes et les femmes dans ce secteur ?

ANNEXE 2. Photo d'interviews

